

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 21 Septembre 2014 - 26 Dhu al-Qidah 1435 - N° 729 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-USA

Intense activité de M. Lamamra à Washington

Page 4



58^e SESSION DE LA CONFÉRENCE DE L'AIEA
M. YOUSFI CONDUIRA LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE À VIENNE

Page 4

ALGÉRIE-UE

45 millions d'euros



de l'UE pour appuyer la stratégie de l'emploi en Algérie

Page 5

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DES MAGISTRATS INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

M. Laïdouni préconise la révision de la loi ANTICORRUPTION

Le président du Syndicat national des magistrats, Djamel Laïdouni, a préconisé, hier à Alger, la révision de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption dans le sens d'un durcissement des peines contre quiconque se rend coupable de malversation.

«La loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption doit être révisée dans le sens d'un durcissement des peines», a affirmé le responsable qui était l'invité du Forum de *DK News*.

La lutte contre la corruption passe par l'application stricte et rigoureuse de la loi et la présence sur le terrain de compétences intégrées, a soutenu M. Laïdouni pour qui la moralisation de la vie publique constitue également un facteur favorisant l'éradication de ce fléau. A une question sur «des dépassements et abus» émanant de magistrats pour ce qui est du prolongement de la durée de détention préventive, il a répondu que ces accusations étaient infondées et qu'«aucun abus en la matière n'est enregistré».

Pages 6-7



Ph. M. Naït Zaci

CRASH DU VOL AH 5017 AU MALI
«PAS DE PISTE PRIVILÉGIÉE» POUR L'INSTANT

Page 5

EMPLOI Titularisation de 36 000 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle

Page 8

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE L'AUDIOVISUEL
Une nouvelle institution pour consolider la mission du service public

Page 8

SANTÉ

Lymphomes
doit-on s'en inquiéter ?

Pages 12-13

CULTURE

MUSIQUE
Concours du festival national du Malouf à Constantine

Page 14

FOOTBALL

LIGUE 1
Réunion entre le sélectionneur national et les techniciens de l'élite

Page 22

ORAN

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE DE BELGAÏD
56 étudiantes hospitalisées pour intoxication alimentaire

Page 11

Météo



Régions Nord : 31° à Alger

Temps généralement voilé en cours de journée avec activité pluvio-orageuse localement assez marquée en cours de nuit notamment vers les régions côtières Ouest et Centre.

Les vents seront en général faibles à modérés.

La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 33° à Tamanrasset

Temps généralement voilé du Sud-Ouest vers le Nord Sahara avec localisations formations orageuses isolées en cours de journée/soirée.

Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront modérés (20/30 km/h) avec localisation chasse-sable.

Max Min

| | | |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 31 | 24° |
| Oran | 29° | 22° |
| Annaba | 36° | 22° |
| Béjaïa | 33° | 23° |
| Tamanrasset | 33° | 20° |

Horaires des prières

Dimanche 26 Dhu Al-Qi'dah 1435

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 05:02 |
| Dohr | 13:20 |
| Asr | 16:15 |
| Maghreb | 18:59 |
| Isha | 20:18 |

Installation cet après-midi de l'autorité de régulation de l'audio-visuel

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, procédera cet après-midi à Alger, à l'installation de Miloud Chorfi à la tête de l'autorité de régulation de l'audio-visuel.



CE MATIN À L'AMBASSADE DE LA RASD À ALGER

Conférence du ministre sahraoui des AE

Le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd), M. Mohamed Salem Oued Salé, animera une conférence de presse ce matin à 10h30 au siège de l'ambassade de la République sahraouie à Alger.

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Le Plan cancer à l'ordre du jour

Les professeurs, Kamel Bouzid et Mohamed Oukal, respectivement chef de service oncologie au centre Pierre et Marie-Curie et chef de service oncologie à la clinique Beau Fraisier (CHU Béni Messous), seront les invités du Forum de *DK News* demain lundi 22 septembre 2014 à 10h30 pour une conférence-débat consacrée au «Plan cancer», une question d'une brûlante actualité qui a fait l'objet de plusieurs rencontres présidées par le ministre de la Santé. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Alger.



Ghoul à Oran et Mostaganem

Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, effectuera dimanche 21 et lundi 22 septembre 2014 une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Oran et Mostaganem.



CE MATIN À 11H Nourredine Bedoui invité du Forum de Liberté

Le Forum du quotidien *Liberté* reçoit ce matin à 11h, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel M. Nourredine Bedoui, pour une conférence-débat qui portera sur le rapprochement entre le secteur de la formation professionnelle et le monde économique.



12^e FESTIVAL INTERNATIONAL DIMA JAZZ Sylvain Beuf Electric Quartet et Sia Tolno en concert

Dans le cadre du 12^e Festival international de Jazz «Dima Jazz» de Constantine, Sylvain Beuf Electric Quartet et Sia Tolno en concert animeront un concert ce soir à partir de 20h au théâtre de verdure de Constantine.

Flambée des prix du mouton



CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur la pollution sous-marine

Le président de la commission nationale des marins pêcheurs, M. Hocine Bellout, animera une conférence de presse sur «l'impact de la pollution sous-marine sur la richesse halieutique» ce matin à 10h au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) sis au 40/42, rue Larbi-Ben M'hidi, Alger.

LES 25, 26 ET 27 SEPTEMBRE À OULED FAYET

Université d'été de l'ANR

Le parti de l'Alliance nationale Républicaine (ANR), organise sa 2^e université d'été les 25, 26 et 27 septembre 2014, à la salle des conférences de l'hôtel Le Beau Fayet, sis à Ouled Fayet, Alger. Les cérémonies d'ouverture et de clôture seront présidées par le secrétaire général du parti le Dr Belkacem Sahli.



AHD 54 Conférence demain de Fawzi Rebaïne

Le président du parti «Ahd 54» Ali Fawzi Rebaïne animera une conférence de presse ce matin à 11h au siège national du parti sis au 53, rue Larbi-Ben M'hidi, Alger.



CE MATIN À LA SAFEX Election du président et vice-président de la CACI

L'élection du président et vice-président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), se dérouleront ce matin à 9h à la salle des conférences Ali-Maâchi (Safex-Palais des expositions-Pins Maritimes, Alger). Ces élections s'effectueront conformément aux dispositions du décret exécutif n°96-94 du 03 mars 1996, modifié et complété, instituant la chambre algérienne de commerce et d'industrie, notamment ses articles 8 et 14.



• L'Assemblée générale élective de la Caci qui est composée des présidents et des vice-présidents des chambres de commerce et d'industrie connaîtra la participation des autorités patronales ainsi que les départements ministériels concernés.

DU 22 AU 24 SEPTEMBRE À BÉCHAR

Journées Portes Ouvertes de la Sécurité nationale

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) organise du 22 au 24 septembre à la maison de la Culture «Kadi-Mohamed dénommé Boubekeur» de Béchar, la 55^e édition des journées portes ouvertes sur la Sécurité nationale. Au programme de la manifestation : découverte des différents services de police, rencontre avec des policiers mais aussi interactivité via différents ateliers qui seront animés par des éléments de la direction des Unités républicaines de sécurité avec entre autres la présentation de l'équipement type d'une unité d'intervention ainsi que les missions des brigades cynophiles. Un circuit d'éducation routière sera également installé pour inculquer aux enfants les règles de sécurité routière. Plus d'information via les pages www.facebook/algeriepolice.dz ou www.twitter.com/algeriepolicedz.

M^{ME} BENGHEBRIT L'A ANNONCÉ À CONSTANTINE «Les enseignants nouvellement recrutés disposent d'une semaine pour rejoindre leurs établissements»

Les enseignants recrutés à l'issue du récent concours national ne doivent disposer que d'une semaine pour rejoindre leurs établissements, a souligné à Ali-Mendjeli la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Il s'agit de fonctionnaires chargés d'une mission pédagogique essentielle et non d'un personnel administratif qui peut rejoindre son poste au bout d'un mois, a ajouté en substance la ministre au cours d'une visite de travail aux côtés de la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

Approchée, alors qu'elle inaugure de nouveaux établissements scolaires à Ali-Mendjeli, par des parents d'élèves se plaignant du fait que leurs enfants n'aient pas encore effectué de rentrée des classes, faute d'établissements primaires réceptionniers et d'enseignants, M^{me} Benghebrit a ordonné aux responsables locaux de son secteur de remédier à cette situation «dans l'immédiat». Réceptionner des écoles après le mois de septembre a forcément des conséquences néfastes sur le cursus des élèves, a-t-elle souligné, mettant de nouveau l'accent sur l'affectation des enseignants au bout d'une semaine.

Dans la wilaya de Constantine, 75% des établissements scolaires connaissent un retard

en matière de réception, a relevé M^{me} Benghebrit, même si à Ali-Mendjeli où se concentre l'essentiel des projets d'établissements scolaires, l'ouverture des écoles est tributaire des opérations de logement qui s'y effectuent depuis plusieurs mois. L'agenda du ministre de l'Education nationale en matière d'infrastructures scolaires doit être celui des wilayas, a souligné la ministre à ce propos. Elle a également demandé aux responsables concernés d'impliquer les associations de parents d'élèves dans la préservation des structures éducatives.

De son côté, la ministre de la Culture a fait part de la nécessité de réserver, dans les établissements scolaires, des espaces pour des activités culturelles épauillées.

M^{mes} Benghebrit et Labidi, qui devaient assister, El Khroub, à l'ouverture officielle d'un colloque international dédié à Massinissa, intitulé «Massinissa, au cœur de la consécration d'un premier Etat numide», ont inauguré à Ali-Mendjeli, aussitôt après leur arrivée à Constantine, un lycée de 1 000 places à l'unité de voisinage (UV) n° 18, un collège d'enseignement moyen (CEM) de 20 classes à l'UV 19 et une école primaire de 12 classes à l'UV 17.

•Le ministère de l'Education nationale prêt à généraliser l'enseignement de tamazight

Le ministère de l'Education est prêt à travailler avec toutes les instances de la République concernées pour élargir et généraliser l'enseignement de tamazight, a indiqué la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, samedi à El Khroub (Constantine). Intervenant à la cérémonie d'ouverture du colloque international «Massinissa, au cœur de la consécration du premier Etat Numide», organisé au centre culturel M'hamed-Yazid à l'initiative du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), M^{me} Benghebrit a annoncé que son département était disposé à travailler de concert avec le HCA pour «améliorer, répartir et généraliser l'enseignement de la langue amazighe à travers les établissements scolaires». S'exprimant en présence de la ministre de la Culture, Nadia Labidi, du secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, du diplomate Saïd Belabed, représentant personnel du ministre des Affaires étrangères et du président du Conseil supérieur de la langue arabe, Azzeddine Mihoubi, ainsi que des autorités locales, la ministre de l'Education nationale a également annoncé l'ouverture, au collège d'enseignement moyen (CEM) Kerboua d'El Khroub, de la première classe d'enseignement de tamazight dans la wilaya de Constantine. De son côté, la ministre de la Culture a souligné, dans son allocution d'ouverture du colloque, la nécessité, pour les universitaires, hommes de culture et

chercheurs, de remonter loin dans le temps pour interroger notre histoire et en faire une référence identitaire d'une Algérie plurielle, moderne et unie». La ministre a mis l'accent, à ce propos, sur le rôle que doivent jouer les hommes de culture et les chercheurs, appelés à relancer la culture amazighe en mettant à profit la relation étroite entre la culture, l'enseignement supérieur et l'éducation nationale. Le représentant du ministère des Affaires étrangères a rendu public le contenu d'une lettre du ministre, Ramtane Lamamra, à l'occasion de ce colloque de trois jours, aux termes de laquelle il est mis en exergue l'intérêt accordé par le Président de la République, Abdellatif Bouteflika, à ces rencontres académiques.

Ce colloque revêt, est-il souligné, une importance majeure et démontre la détermination du HCA à relancer notre patrimoine sur des bases solides et des preuves concrètes afin de mettre en évidence la contribution de notre pays dans la construction de la civilisation humaine en général et africaine en particulier.

De son côté, le président du Conseil supérieur de la langue arabe, Azzeddine Mihoubi, a appelé au renforcement de l'appartenance identitaire nationale qui revêt, selon lui, un caractère essentiel dans l'équilibre des constances et des valeurs de la nation algérienne, dont la langue amazighe fait partie.

APS

TLEMCEN Les projets routiers, autoroutiers et portuaires avancent à un rythme satisfaisant



Les projets routiers, autoroutiers et portuaires en cours de réalisation «avancent à un rythme satisfaisant», a indiqué vendredi le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, lors de sa visite à Tlemcen.

Le ministre a demandé aux entreprises qui réalisent les différents projets de redoubler d'efforts en travaillant H24 afin d'achever les travaux dans les délais impartis.

Le représentant du gouvernement a entamé sa tournée par la pose de la première pierre de réalisation d'une trémie au niveau de la RN22C entre l'université de Chetouane et le centre anti cancer de la même commune.

Ce projet qui sera achevé en 2015 permettra selon les explications fournies au ministre d'éliminer les points de cisaillage sur la RN22C au niveau des entrées principales de l'université de Chetouane et du centre anti cancer.

Il permettra en sus d'améliorer la fluidité du trafic routier et de réduire les risques d'accidents, a-t-on expliqué. La délégation ministérielle a ensuite visité le projet de réalisation d'un échangeur à Ain Youcef qui s'étale sur 356 ml avant de procéder à l'entrée sud de la ville de Remchi, à l'inauguration d'un autre échangeur.

Le ministre des travaux publics accompagné de ses proches collaborateurs et des autorités de la wilaya de Tlemcen s'est ensuite enquis du projet de construction des ouvrages d'amélioration des conditions d'accès à l'abri de Honnaïne.

En effet de nouveaux ouvrages sont en cours de réalisation tels que le nouveau terre-plein qui s'étend sur un demi hectare et un nouveau bassin de près de 3,5 hectares.

Ce projet pour lequel un montant de plus de 1,6 milliard de dinars a été alloué permettra de développer le pêche et de résorber le chômage dans cette région cétière puisque pas moins de 250 postes d'emploi permanents et 120 autres temporaires seront générés par ce projet.

Dans le village côtier de Sidna Youchaa, le ministre a visité le projet de réalisation d'un nouveau port de pêche.

Cette nouvelle infrastructure portuaire qui sera achevée en 2017 aura une capacité de 295 unités, ce qui contribuera sensiblement de désengorger le port mixte de Ghazaouet.

Dans cette dernière ville, Kadi Abdelkader a assisté au lancement des travaux de la liaison autoroutière reliant le port de Ghazaouet à l'autoroute Est-Ouest sur une distance globale de 41 km confiés à une entreprise chinoise Ce projet s'inscrit, a-t-on souligné dans le cadre du programme pour la réalisation des grands projets structurants du

schéma national d'aménagement du territoire 2025 et du schéma directeur routier et autoroutier 2005/2025 engagé par le président de la république.

Cette pénétrante s'inscrit, a-t-on indiqué dans le cadre du développement économique et social de cette région. Sur place la délégation ministérielle a reçu d'amples informations sur le projet de réalisation de la rocade routière longue de 59 km et qui reliera la ville de Ghazaouet à Marsa Ben M'hidi.

Ce projet lancé en avril 2013 et qui achèvera en août 2015, est actuellement à 40 pc d'avancement.

Dans la daïra frontalière de Maghnia, le ministre des travaux publics s'est enquis des travaux de réalisation du dédoublement de la RN22A entre Maghnia et Marsa Ben M'hidi qui s'étend sur 60 kms et dont les travaux accusent dans certains tronçons des retards.

Le représentant du gouvernement a clôturé sa tournée à Tlemcen par la visite du projet de réalisation de l'évitement de Maghnia qui s'étale sur 11 kms à partir de la commune d'oued Ria, la future aire de repos de l'autoroute Est Ouest.

Ce projet permettra de désengorger la ville de Maghnia, d'améliorer la fluidité routière et réduire les risques d'accidents, a-t-on souligné avant de visiter au niveau de la commune d'oued Ria, la future aire de repos de l'autoroute Est Ouest.

Ce projet qui enregistre 85 pc d'avancement sera achevé selon les délais prévisionnels en novembre 2014.

EMPLOI

Titularisation de 36 000 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle

Quelque 36.000 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (Daip) ont été titularisés dans des postes de travail vacants, a affirmé samedi à Alger le Secrétaire général du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Khiat.

Lors d'une conférence de presse animée en marge du lancement des sessions d'échange professionnel au profit des directeurs de wilaya en charge de l'emploi, M. Khiat a précisé que «36.000 bénéficiaires du DAIP ont été titularisés dans des postes de travail



vacants au niveau des administrations à travers tout le territoire national».

Le Gouvernement a consenti, depuis le début de l'année, 43.000 postes de travail vacants au niveau

des administrations à travers le territoire national, a fait savoir le responsable qui a ajouté que l'opération de titularisation se poursuivait pour pourvoir à tous ces postes vacants, et ce en coordina-

tion avec la direction générale de la Fonction publique. Le DAIP a été mis en place en 2008 dans le cadre de la stratégie nationale de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage. Les demandeurs d'emploi par le biais de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) bénéficient de ce dispositif pour une durée de trois années renouvelables.

Ce dispositif permet

également d'améliorer l'employabilité des primo-demandeurs d'emploi en leur offrant la possibilité d'acquérir une expérience à travers l'insertion professionnelle.

ALGÉRIE - AIEA

M. Yousfi conduira la délégation algérienne lors de la 58^e session de la conférence de l'AIEA



Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, conduira la délégation algérienne aux travaux de la 58^e session ordinaire de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea) qui se tiendra du lundi au vendredi prochains à Vienne, a-t-on appris samedi auprès du ministère.

Le ministre présentera lors de la séance plénière de la Conférence la déclaration de l'Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

En marge des travaux de cette rencontre, M. Yousfi aura des rencontres avec le directeur général de l'Aiea ainsi qu'avec les chefs de délégations de pays participants à la conférence, notamment les Etats-Unis, la Russie, la France et l'Argentine, a-t-on précisé de même source.

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Signature d'un mémorandum d'entente et de coopération entre l'Algérie et la France

Un mémorandum d'entente et de coopération algéro-français portant sur les actions à mener pour la finalisation du processus de création de la future Académie des sciences et des technologies d'Algérie a été signé samedi à Alger au siège du ministère de l'Enseignement Supérieur.

Ce mémorandum a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki et le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de France et chef de délégation des académies des sciences et des technologies de France, Catherine Bréchignac, qui effectue une visite à Alger du 19 au 21 septembre.

Le projet de cette Académie a été lancé en 2013, après maturité d'une étude prospective en collaboration avec le Groupe Inter-Académies pour le Développement dans l'espace régional méditerranéen.

«Il s'agit d'un espace autonome de haute compétence qui va regrouper des scientifiques Algériens compris ceux activant à l'étranger, notamment en France, et qui servira de pont avec les autres académies étrangères», a expliqué M. Mebarki.

De son côté, Mme Bréchignac s'est réjoui du fait que l'Algérie ait choisi la France pour contribuer à la création de ce projet.

«Je me sens extrêmement sensible au fait que l'Algérie ait choisi la France pour contribuer à construire cette académie. Nous avons des relations scientifiques extrêmement fortes et je crois que ça sera un lien supplémentaire», a-t-elle dit.

La délégation participera, à l'occasion, à un programme d'action conduisant à la finalisation dudit projet, qui sera consacré par la mise en place d'un jury international composé du TOP 5 des Académies mondiales. Il s'agit de la National Sciences Academy des Etats-Unis, la Royal Society(GB), les deux Académies des sciences et des technologies françaises et la Royal Academy of Technologies de Suède.

M. Lamamra s'entretient avec la conseillère à la sécurité nationale américaine

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, en visite aux Etats-Unis, s'est entretenu avec la conseillère à la sécurité nationale du président américain, Susan Rice, a-t-on appris samedi de source diplomatique algérienne à Washington.

L'entretien a porté, particulièrement, sur la situation prévalant dans les régions du Maghreb et du Sahel et les efforts qu'entreprend l'Algérie pour le règlement pacifique et consensuel des crises qui secouent ces deux régions notamment, au Mali et en



Libye, a-t-on précisé. Le chef de la diplomatie algérienne a, également, évoqué avec son interlocutrice, d'autres questions internationales, y compris les défis

posés par l'épidémie Ebola à l'Afrique et à la communauté internationale, a-t-on ajouté.

M. Lamamra a entamé jeudi dernier, une visite of-

ficielle aux Etats-Unis, au cours de laquelle il a eu un échange avec le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, notamment, sur la situation en Libye et au Mali.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

M. Lamamra évoque la sécurité au Maghreb et au Sahel et les relations algéro-américaines

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a développé lors d'une conférence-débat, à Washington, le rôle de l'Algérie en matière de sécurité au Maghreb et au Sahel, ainsi que les relations algéro-américaines, a-t-on indiqué samedi de source diplomatique algérienne.

M. Lamamra, qui a été l'hôte du centre d'études stratégiques et internationales (CEIS), a donné un aperçu sur l'histoire et la profondeur des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis, a centré sa conférence sur la situation géostratégique actuelle dans ces deux espaces régionaux auxquels appartient l'Algérie.

Dans ce cadre, il a évoqué les atouts géographiques, le potentiel économique et social ainsi que l'ancrage identitaire et la trajectoire de l'Algérie vis-à-vis des évolutions dans ces aires géopolitiques.

S'agissant du Sahel, il a indiqué que l'Algérie a depuis toujours, apporté son «appui» et son «soutien» et manifesté sa «solidarité» aux pays de cette région, en particulier, dans la lutte contre la sécheresse, la famine, l'insécurité, le terrorisme et le crime organisé.

Il a ajouté que l'action de l'Algérie est guidée par «le principe de non-ingérence» dans les affaires intérieures des Etats voisins sans pour autant se détourner de son devoir d'assistance à ces pays en cas de péril ou de défis sécuritaires majeurs.

«Fort de son expérience avérée en matière de lutte antiterroriste et de conduite d'un processus politique de réconciliation nationale, l'Algérie s'est érigée en acteur naturel et incontournable de stabilisation régionale et assure un rôle de leadership dans le règlement des crises au Mali et en Libye, grâce à sa politique de solidarité et de bon voisinage», a-t-il dit.

«Toute son expérience a été mise à profit pour la mise en place d'un jury international composé du TOP 5 des Académies mondiales. Il s'agit de la National Sciences Academy des Etats-Unis, la Royal Society(GB), les deux Académies des sciences et des technologies françaises et la Royal Academy of Technologies de Suède.

simage portée par des efforts diplomatiques proactifs», a-t-il expliqué.

Sur le Mali, M. Lamamra a énuméré les initiatives en cours et le plan d'action politique, sécuritaire et économique entériné par l'accord des protagonistes maliens, lors des dernières négociations tenues en Algérie dans l'attente d'un nouveau round, destiné à renforcer davantage «la feuille de route» des négociations dans le cadre du processus d'Alger» agréé en juillet dernier.

«Les efforts de la médiation algérienne à la tête d'une équipe composée de plusieurs pays et organisations régionales, ont été couronnés par une feuille de route et une Déclaration de cessation des hostilités qui ont ouvert la voie à des négociations substantielles sur les questions politiques, institutionnelles de défense et de sécurité, ainsi que sur des aspects de développement et de la situation humanitaire, la justice traditionnelle et la réconciliation nationale», a-t-il précisé.

A bordant la question sahraouie, il a rappelé la position traditionnelle de l'Algérie sur ce conflit qu'il a qualifiée de «test de crédibilité» vis-à-vis de la doctrine de décolonisation et des droits de l'homme.

Dans ce cadre, il a réaffirmé que l'Algérie qui accueillait sur son territoire un grand nombre de réfugiés sahraouis, soutenait le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Tout en rappelant l'appui de l'Algérie aux efforts des envoyés spéciaux de l'ONU pour le Sahara occidental notamment, les responsables américains James Baker et Christopher Ross, M. Lamamra a indiqué que la responsabilité du impasse préoccupante actuelle du processus de paix est bien établie dans le dernier rapport de M. Ban Ki-moon.

Au sujet de la situation en Tunisie, le chef de la diplomatie algérienne a mis en exergue «l'appui multiforme» de l'Algérie au parachèvement politique de transition dans ce pays, à travers les élections législatives et présidentielles d'octobre et novembre prochaines.

A propos de la Mauritanie, il a exprimé sa «satisfaction» quant à la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de confiance mutuelle qu'entretiennent les deux pays. Sur la crise en Libye, il a réitéré le rejet de l'Algérie de toute intervention militaire étrangère ainsi que son attachement à une solution consensuelle à travers un processus politique inclusif.

M. Lamamra a fait savoir que l'Algérie a été sollicitée par différentes parties libyennes pour «faciliter» l'amorce d'un dialogue inter-libyen devant réunir autour d'une table, toutes les parties libyennes qui rejettent la violence et le terrorisme et acceptent le pluralisme démocratique comme moyen d'accès au pouvoir.

S'agissant de la situation au Moyen-Orient, et en particulier, en Irak et en Syrie, il a expliqué que la «solution durable», au-delà de l'urgence sécuritaire, résidait dans le règlement des «causes sous-jacentes», telle que la «frustration profonde» engendrée et vécue au sein des peuples arabes, lors des 51 jours de bombardements israéliens sur Ghaza.

Abordant enfin, les relations algéro-américaines, M. Lamamra a relevé «la synergie» des efforts et l'existence d'une «vision commune» entre les deux pays sur plusieurs questions qui se développent, a-t-il dit, dans le cadre de consultations stratégiques visant à concevoir et élargir la coopération bilatérale dans différents domaines.

Entretien Lamamra - Kerry

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, en visite officielle aux Etats-Unis, s'est entretenu avec son homologue américain, John Kerry, a-t-on indiqué samedi avec source diplomatique algérienne. L'entretien qui entre dans le cadre du Dialogue stratégique entre l'Algérie et les Etats-Unis a donné lieu à un large échange de vues sur la coopération internationale contre le terrorisme ainsi que sur les crises en Libye, dans le Sahel, en Irak et en Syrie, a-t-on précisé.

Les deux ministres ont également, évoqué la question palestinienne, a ajouté cette source, soulignant qu'ils se sont en outre, «féllicités» de l'évolution positive que connaît le partenariat économique entre les deux pays.

A cette occasion, le secrétaire d'Etat américain a mis en valeur l'importance des relations algéro-américaines ainsi que le «rôle positif» de l'Algérie sur les scènes régionales et inter-

nationale, mettant en évidence sa «contribution précieuse» à la lutte contre le terrorisme. De son côté, M. Lamamra a indiqué que le président Bouteflika et lui-même avaient apprécié «l'impulsion» donnée au développement des relations bilatérales par la visite à Alger de M. Kerry en avril dernier. Il a ajouté que le partenariat stratégique algéro-américain avait à son actif, des « réalisations appréciables » et de « grandes perspectives » ouvrant aux entreprises américaines dans le cadre du plan de développement de l'Algérie. Le chef de la diplomatie algérienne a souligné que l'Algérie est l'un des pays qui ont réussi à défaire le terrorisme en consentant de lourds sacrifices, ajoutant que son engagement dans cette lutte, se traduisait par ses efforts pour assurer la sécurité et la stabilité des pays voisins et bien au-delà de ses frontières.

APS

ALGÉRIE-TRAVAIL-LEURS-PALESTINE-SOLIDARITÉ

Le PT et l'UGTA appellent les travailleurs à se mobiliser pour la Palestine

Le Parti des Travailleurs (PT) et l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA) ont appelé samedi les organisations du mouvement ouvrier du monde entier à se mobiliser contre la «folie meurtrière» israélienne en Palestine.

«Il est de la responsabilité en particulier des organisations du mouvement ouvrier du monde entier d'arrêter le bras complice de tous les gouvernements qui soutiennent Israël, son armée et leur folie meurtrière», a indiqué un communiqué signé par la SG du PT, Louisa Hanoune, et du SG de l'UGTA, Abdeldjalil Sidi Said.

«Les peuples et les travailleurs du monde entier n'acceptent pas que la majorité des gouvernements occidentaux (...) puissent armer et soutenir Israël, coupable d'un véritable génocide», a ajouté la même source.

Le PT et l'UGTA ont dénoncé le «massacre» et les «désstructions massives» qu'Israël et son armée ont imposé à Gaza, à tout le peuple palestinien, en déchaînant contre lui un délégué de feu, 51 jours durant».

Ils ont rappelé le bilan «macabre» de l'agression israélienne contre le peuple palestinien qui s'élève à >150 morts, environ 12 000 blessés très gravement, 20 000 habitations détruites jetant 25% des habitants de Gaza à la rue et toutes les infrastructures de base détruites (écoles, hôpitaux, usines, routes, universités etc.) entraînant la destruction de 200 000 emplois.

«Les travailleurs et les peuples n'acceptent pas que de nombreux gouvernements, et notamment un certain nombre de régimes arabes dans le Moyen-Orient, se fassent les complices de ce crime contre l'humanité», lit-on dans le communiqué.

Les PT et l'UGTA ont estimé que «rien ne peut justifier de bombarder des abris de l'ONU, des maisons, des hôpitaux et des universités» et «de priver des gens d'eau et d'électricité».

«Nous devons joindre collectivement nos voix et user collectivement de ce qui est en notre pouvoir pour mettre un terme à toute forme de racisme, dont le génocide interrompu du peuple palestinien (...), ont-ils ajouté.

Le Parti des Travailleurs et la centrale syndicale ont estimé que la mobilisation internationale a aidé le peuple palestinien, sa résistance, à imposer un recul à Israël, dont une levée partielle du blocus et l'arrêt des bombardements».

«Mais, l'agression israélienne contre le peuple palestinien meurtri, se poursuit par des arrestations massives, des assassinats, des incursions de l'armée israélienne, le maintien du blocus et la confiscation de terres palestiniennes pour étendre les colonies juives tout en affamant les populations palestiniennes et les ghettoisant davantage», a noté le communiqué.

Selon le PT et l'UGTA, «il ne peut y avoir de paix sans levée inconditionnelle totale et immédiate du blocus, sans la reconstruction des usines, des infrastructures et habitations détruites, sans le rétablissement inconditionnel du droit à la pêche, sans le droit d'avoir des ports, un aéroport, sans les moyens pour les hôpitaux et les écoles, sans le droit à l'emploi, le droit des paysans à cultiver leur terres, le droit à l'électricité et l'eau...».

ALGÉRIE-FAO-AGRICULTURE

Examen à Rome de la coopération entre l'Algérie et la FAO

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, s'est entretenu à Rome (Italie) avec le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) José Graziano da Silva sur le renforcement de la coopération, indique samedi un communiqué de l'ambassade d'Algérie à Rome.

Lors de ces entretiens tenus vendredi en marge du symposium international sur l'écologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition (18-19 septembre) au siège de la FAO, M. da Silva «a salué les efforts que déploie l'Algérie pour la promotion de l'agroécologie».

Lors du symposium, M. Nouri a présenté l'expérience algérienne dans le domaine de l'agro-écologie tout en soulignant l'importance qu'accorde le pays à la préservation des écosystèmes pour relever les défis de la sécurité alimentaire et la nutrition.

Le ministre a rencontré par ailleurs son homologue sénégalaïs, Papa Abdoulaye Seck, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développer une coopération technique et



scientifique dans les différents domaines d'intérêt commun, ajoute le communiqué. M. Nouri a également eu un entretien avec le ministre français de l'Agriculture, de l'Agroalimen-

taire et de la Forêt, Stéphane Le Foll au cours duquel les deux responsables ont examiné l'état d'avancement de la coopération bilatérale et les perspectives de son renforcement.

ALGÉRIE-UE

45 millions d'euros de l'UE pour appuyer la stratégie de l'emploi en Algérie



L'Union européenne a consacré plus de 45 millions d'euros pour appuyer la stratégie nationale pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie, adoptée depuis l'année 2008.

«Dans le cadre de son partenariat avec les autorités algériennes, l'Union européenne a fait le choix d'appuyer la stratégie algérienne découlant du plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage adopté en 2008», a indiqué le représen-

tant de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Amar Aouidef, lors d'un séminaire des directeurs de l'emploi.

Il a précisé que ce partenariat porte sur «trois programmes qui ont nécessité la mobilisation d'une contribution de l'UE de plus de 45 millions d'euros».

Le premier concerne le projet d'appui au secteur de l'emploi en Algérie (PASEA), lancé en juin 2012, le deuxième porte sur un programme d'appui au développement et à la mise

en œuvre des politiques nationales de la jeunesse et de l'employabilité des jeunes en Algérie (Programme Jeunesse-emploi (PAJE), qui va démarrer dans les prochains jours.

Le troisième programme est en cours de préparation avec les autorités algériennes concernées et dont le démarrage interviendra fin 2015. Il traitera l'adéquation emploi-formation et qualification (AFEQ), a expliqué M. Aouidef. S'agissant du programme PASEA, le même responsable a précisé qu'il «vise à renforcer l'efficacité des services de l'emploi, par le renforcement des compétences des personnes contribuant à ces activités et la modernisation, avec notamment la construction d'un système d'information performant».

Le séminaire du lancement des sessions d'échanges professionnels au profit des directeurs de wilayas organisé samedi à Alger, s'inscrit dans le cadre de ce partenariat qui porte sur le volet «projet d'appui au secteur de l'emploi en Algérie (PASEA)», a-t-il dit.

Dans ce sens, le représentant de l'UE a affirmé que l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) est le bénéficiaire principal du programme PASEA, exprimant «sa satisfaction des premiers résultats» de ce programme.

Crash du AH 5017 au Mali

«Pas de piste privilégiée» pour l'instant (enquête)

L'enquête relative au crash de l'avion affrété par la compagnie Air Algérie le 24 juillet au Mali, n'a pas permis pour l'instant de parvenir à «une piste privilégiée» expliquant l'accident, a indiqué samedi le Bureau français d'enquêtes et d'analyses (BEA).

«Pour l'instant, il n'y a pas de piste privilégiée», a déclaré Bernard Boudeille, un responsable du BEA, en présentant à Bamako un premier rapport d'enquête sur l'accident, qui avait fait 116 morts, dont 6 Algériens et 54 Français.

«Rien ne peut confirmer ou infirmer la piste terroriste» dans les éléments recueillis par les enquêteurs jusqu'à présent, a souligné M. Boudeille, cité par l'agence AFP.

L'appareil, qui devait relier Ouagadougou à Alger, s'est écrasé dans le nord du Mali environ 32 minutes après son décollage avec 116 passagers et membres d'équipage à son bord, qui ont tous péri.

L'enregistreur des conversations dans le cockpit ne fonctionnait pas normalement et «ne permet pas de comprendre les messages» échangés au sein de l'équipage, a précisé le même responsable.

L'enregistreur des données de vol mon-

tre, quant à lui, que l'appareil a été victime d'une «chute brutale» après un «ralentissement de ses moteurs» à son altitude de croisière, a-t-il dit.

Les systèmes de pilotage automatique de l'avion avaient été «déconnectés sans qu'il soit possible de dire si cette déconnection a résulté d'un automatisme de l'avion ou d'une manœuvre volontaire ou involontaire de l'équipage», a expliqué l'expert.

«L'équipage était-il fatigué ? Non», a, en outre, relevé le responsable du BEA, ajoutant que cet équipage «avait une expérience africaine».

Le BEA qui a été chargé par les autorités maliennes de mener l'enquête technique, avait indiqué le 7 août dernier que l'avion, un McDonnell Douglas MD-83 affrété par Air Algérie, avait été pulvérisé à son impact au sol après avoir perdu de la vitesse et viré à gauche pour une raison indéterminée alors qu'il traversait une zone orageuse.

Le BEA mène une enquête technique destinée à améliorer la sécurité aérienne. Les responsabilités pénales sont du ressort de la justice : trois enquêtes ont été ouvertes, au Mali, en France et au Burkina Faso.

M^R DJAMEL LAIDOUNI, PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL

Un Etat fort équivaut à une justice forte

M. Laïdouni préconise la révision de la loi anticorruption

Le président du Syndicat national des magistrats, Djamel Laïdouni, a préconisé hier à Alger la révision de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption dans le sens d'un durcissement des peines contre quiconque se rend coupable de malversation. «La loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption doit être révisée dans le sens d'un durcissement des peines», a affirmé le responsable qui était l'invité du Forum de *DK News*.

La lutte contre la corruption passe par l'application stricte et rigoureuse de la loi et la présence sur le terrain de compétences intègres, a soutenu M. Laïdouni pour qui la moralisation de la vie publique constitue également un facteur favorisant l'éradication de ce fléau. A une question sur «des dépassements et abus» émanant de magistrats pour ce qui est du prolongement de la durée de détention préventive, il a répondu que ces accusations étaient infondées et qu'«aucun abus en la matière n'est enregistré». «La loi est claire pour ce qui est de la durée de détention préventive», a-t-il argué considérant que l'édition d'un Etat fort exigeait une justice indépendante et des magistrats compétents pour prendre en charge les différentes affaires et protéger les droits et les libertés fondamentales des citoyens.

Il a fait état d'un manque de magistrats au niveau des cours de justice qui se répercute sur la durée d'examen des dossiers et la qualité des jugements rendus. Il a annoncé l'installation au niveau du ministère de la Justice, d'une commission pour la révision des procédures de recours auprès de la Cour suprême pour la limiter aux affaires d'importance majeure. M. Laïdouni a exhorté par la même occasion les facultés de droit algériennes à reconstruire les programmes d'enseignement et de les adapter aux mutations que le secteur de la justice connaît. Il s'est félicité du saut qualitatif réalisé par le secteur de la justice à la faveur des réformes initiées dans le but de sa modernisation et la révision de plusieurs lois.

APS

Poursuite et consolidation des réformes dans le secteur de la Justice. Peut-il y avoir des réformes de la justice sans des réformes politiques ? M. Djamel Laïdouni se défend de faire de la politique. Le président du Syndicat national des magistrats était hier l'invité du forum de *DK News*. Le Président Bouteflika, selon le conférencier, a accordé le caractère de priorité nationale aux réformes de la Justice.



Said Abjaoui

Des clarifications sont nécessaires. Quand on parle de justice, on ne peut pas en exclure son indépendance. Rappelons d'abord que le Président de la République avait instruit les magistrats à l'effet de ne céder à aucune pression et de rendre la justice en respect de leurs «intimes» convictions. Rappelons également que le magistrat a pour mission d'appliquer la loi, toute la loi et rien que la loi.

Quels sont les éléments constitutifs du concept de l'indépendance des magistrats ? Ces éléments sont nombreux et bien répertoriés. Il y a d'abord la séparation entre les trois pouvoirs, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif. Le législatif vote les lois que l'exécutif lui propose à amender ou à voter telles quelles. La justice applique ces textes de loi. La justice n'a pas d'influence sur le sens du vote, ni dans la nature des amendements. Le législatif a pour mission de mettre en débat et d'amender ou de valider le tout sans amendements.

Quand bien même le projet de loi proposé par l'exécutif devienne loi sans aucun changement, l'application de la loi par la justice ne signifie pas une dépendance de la justice. C'est le rôle de la justice que d'appliquer intégralement.

Un deuxième élément qui consacre l'indépendance de la justice est le budget des institutions judiciaires qui ne devrait pas dépendre du pouvoir exécutif. L'autonomie de la justice en dépend.

Pour le SNM, un autre élément d'importance est la constitutionnalisation de l'indépendance de la justice. L'indépendance

de la justice est une revendication nationale et pas seulement celle du SNM. Le SNM entend que syndicat revendique une mise à niveau des salaires des autres catégories supérieures de l'Etat, une différence qui est due à la non-intégration des primes des fonctions supérieures de l'Etat, soit la non-prise en compte de deux primes sur les trois existantes. Pour les formes de revendication, le SNM se dit conscient de l'impossibilité de tenir compte des intérêts supérieurs de l'Etat et de la nation,

d'un niveau faible. Il faudrait mettre à jour les étudiants par rapport à la création de nouvelles dispositions au lieu de continuer à leur enseigner ce qui est dépassé.

Un autre élément de consécration de l'indépendance de la justice est la lutte contre la corruption. Les questions y afférentes n'ont pas échappé à la presse. Le président du SNM a dit que la convention internationale de lutte contre la corruption a été ratifiée par l'Algérie en 2003. Il ajoute que la lutte est engagée mais il faut tenir compte de la présomption d'innocence.

Concernant l'autorisation accordée à un juge français pour mener son enquête sur l'assassinat des moines de Tibhirine, le président répondit que des juges algériens se sont rendus en Italie pour mener leur enquête.

Des mesures ont été prises dans le cadre de la modernisation du fonctionnement de la justice, en introduisant l'électronique dans les structures de l'institution de justice. Mais, ajoute-t-il, il manque encore des magistrats dans les cours d'appel. Il en découle un embûche et non un déficit. L'embûche est pas dû au nombre insuffisant de magistrats.

Les éléments d'indépendance forment donc un tout. Les pôles judiciaires spécialisés participent de cet objectif. A une question relative aux déclarations répétées de Farouk Ksentini selon lequel les juges sont responsables à la fois des recours à la détention provisoire (même si la libération provisoire n'est pas préjudiciable à la manifestation de la vérité) et aux dépassements des délais de détention, le président du SNM répond que «Farouk Ksentini voit tout à travers sa fonction d'avocat. Il ne doit pas induire en erreur le Président de la République».

**Modernisation et fonctionnement de la justice...
Lutte contre la corruption...
Recours à la détention préventive...**

surtout en cette période particulière. Les salaires de la fonction ne permettent pas aux magistrats de passer des vacances dignes, à hauteur de leur fonction. Le SNM revendique dans la sérenité, pacifiquement et il est certain que le président connaît les problèmes de la profession. De ce côté donc, la confiance est totale.

Un autre élément de contribution à la consécration de l'indépendance de la justice est la formation du magistrat. Des matières enseignées dans le cursus de l'ancienne licence de droit ne sont pas reprises dans la licence définie dans le LMD. D'autre part, un regard doit être porté sur l'université. Le concours est

Ph : M. Nabil Kaci

DES MAGISTRATS, ÉTAIT HIER L'INVITÉ DU FORUM DE DKNEWS

«Plus de formation, plus de recrutement, plus de célérité dans le traitement des affaires»

O. Larbi

Le juge Laïdouni, secrétaire général du SNM était accompagné de membres de l'instance exécutive de l'organisation pour marquer le poids du collectif et la légitimité de parler en son nom.

Pour rappeler d'une part que «la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) est fondamental pour que le citoyen ait confiance en l'institution judiciaire. Le Président de la République en a fait une priorité en installant la commission Benissad qui a fait des recommandations dont quelques-unes sont devenues opérationnelles.

Le secrétaire général du Syndicat national de la magistrature a soutenu que «l'indépendance des magistrats est une garantie de l'application des lois votées. Un centre unique de pouvoir est dangereux pour une société.»

Diagnostic

M. Laïdouni a mis l'accent sur les conditions de travail des juges et magistrats : «Le territoire national est couvert mais, il y a des cours d'appels sans magistrats de cours d'appel ; ce qui rend leur jugement nul. La magistrature algérienne est structurée avec ses tribunaux, ses cours d'appels et de cassation, ses cours spécialisées. Le problème n'est pas là, il est dans le manque de magistrats. Il y a un magistrat pour 10 000 habitants, ce qui est, semble-t-il, insuffisant. Des experts étrangers avaient évalué la résorption du déficit à une dizaine d'années en formant 300 juges par an.



Si les magistrats sont peu nombreux, cela se répercute sur le traitement des affaires : «C'est trop long pour la victime

et pour l'inculpé.» La cour suprême est débordée par les demandes d'arbitrage qui se comptent par centaines de milliers !

Les recours aux juridictions supérieures appelle à la qualité du jugement rendu. «La formation des magistrats est l'affaire de l'Ecole supérieure de la magistrature. Nous devons dire que les étudiants reçus par voie de concours après l'obtention de la licence de droit ne sont pas au niveau. Et ne peuvent l'être, avec un maximum de 5 semaines de cours suivis dans l'année. Le programme d'études est d'autre part dépassé...»

Si les magistrats sont mal formés, cela a des incidences sur la perception négative de la magistrature par les citoyens.

La révision des salaires des juges, une nécessité

Un autre aspect a été effleuré par le secrétaire du syndicat de la magistrature, celui des salaires des juges « qui sont parmi les plus bas ! Pourquoi certaines fonctions sont bien rétribuées et le magistrat reste en bas de l'échelle ? Nous attirons l'attention sur cette question car elle est importante pour la justice algérienne.»

Le Secrétaire général du syndicat national de la magistrature a parlé de réformes de la justice, de son indépendance pour appliquer les lois et la défense des droits de l'Homme.

Un Forum en forme de rappel de la demande de justice de la société algérienne.



COURS D'APPEL

Le manque de magistrats entrave le bon déroulement de la justice

Rachid Rachedi

Le président du SNM a estimé que le manque de magistrats au niveau des cours d'appels et la charge de travail trop importante qui pèse sur les juges entravent le bon déroulement de la justice. D'après l'intervenant, la majorité des magistrats qui siègent aujourd'hui dans les cours d'appels ont atteint l'âge légal de la retraite alors qu'en parallèle les nouveaux juges censés les remplacer n'ont pas le grade requis pour occuper ces postes. «En attendant les résultats de la commission constituée par le ministère de la Justice pour le dé sistement de quelques infractions traitées actuellement au niveau des cours d'appels afin d'alléger le fardeau qui pèse sur elles ainsi que sur la Cour suprême, les juges continuent malgré les difficultés rencontrées sur le terrain à traiter l'ensemble des dossiers de manière convenable et sereine», a précisé M. Laïdouni.



MOUVEMENT DANS LE CORPS DES MAGISTRATS 80% des demandes acceptées

«80% des requêtes formulées par les magistrats lors du dernier mouvement du corps ont été validées par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM)» a affirmé M. Laïdouni. Le président du SNM a qualifié ce mouvement, dont le dernier remonte à plus de 4 ans, de «bouffée d'oxygène» pour les magistrats notamment pour ceux ayant exercé dans les régions Sud du pays.

R.R.



DEMANDEURS D'EMPLOI Un numéro vert «30-05» avant la fin de l'année pour un lien permanent

Un numéro vert «30-05» sera mis à la disposition des jeunes demandeurs d'emploi avant la fin de l'année en cours par l'Agence nationale de l'emploi (Anem), afin d'assurer un lien permanent avec eux, a annoncé samedi à Alger, le directeur général de cette instance, Mohamed Tahar Chalal.

«Nous allons mettre à la disposition des jeunes demandeurs d'emploi, un numéro vert «30-05» avant la fin de l'année en cours, dans le but d'assurer un lien permanent qui permettra à ces jeunes d'exprimer leurs préoccupations et d'être au courant des nouveautés de l'emploi», a précisé M. Chalal à la presse en marge d'une rencontre sur le lancement des sessions d'échanges professionnels aux directeurs d'emploi de wilaya.

Dans le même contexte, il a annoncé l'instillation prochaine d'une cellule nationale d'écoute qui utilisera le système de technologie de l'information et de communication et qui sera chargée d'orienter les jeunes et d'expliquer les mesures de l'emploi.

M. Chalal a indiqué que «quelque 1,2 million de demandes d'emplois sont inscrites à l'Anem», faisant savoir qu'au 31 juillet 2014 «plus de 200.000 demandeurs d'emploi ont été placés, dont 30.000 dans le cadre des contrats du travail aidés dans le secteur économique».

Dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (Daip), l'Anem a placé plus de 80 000 demandeurs d'emploi dont 80 % insérés dans le monde économique, a-t-il ajouté. M. Chalal a souligné que la politique nationale de la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage s'appuie sur le secteur économique, qui est la base de la création d'emploi.

AGRICULTURE Aucun cas de fièvre aphteuse n'est signalé au sein du cheptel ovin

La présidente du Syndicat national des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique (Snvfap) Mme Saida Akali a assuré, samedi à Alger, qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été signalé, jusqu'à présent, au sein du cheptel ovin.

«Aucun cas de fièvre aphteuse n'a été diagnostiquée jusqu'à ce jour au sein du cheptel ovin», a-t-elle déclaré lors d'un point de presse organisé par l'Association de protection et d'orientation des consommateurs (Apoce), en soulignant que les pouvoirs publics ont durci les mesures pour empêcher la transmission de cette maladie virale au cheptel ovin. «Le déplacement et transfert du cheptel ovin entre les wilayas ne peut se faire sans la présentation du certificat du vétérinaire attestant l'absence de la maladie», a expliqué Mme Akali.

Selon elle, une permanence est assurée par les vétérinaires relevant des communes durant la fête de l'Aïd et auxquels les citoyens peuvent faire appel en cas de suspicion.

Au sujet de la viande bovine, Mme Akali a également tenu à assurer que la viande qui provient des bovins malades ne représente aucun risque sur la santé. D'ailleurs, insiste-t-elle, ce ne sont que les parties saines qui sont commercialisées. Pour sa part, le président de l'Apoce Mustapha Zebdi, s'est dit étonné par le fait que les prix de la viande bovine demeurent inchangés chez les bouchers. «La fièvre aphteuse ne profite qu'aux bouchers. Les éleveurs et les consommateurs sont les perdants», se désole-t-il. Même constat au sujet des fruits et légumes qui connaissent, selon M. Zebdi, une courbe ascendante. «C'est devenu un rituel. A la veille de chaque fête de l'Aïd, les prix des fruits et légumes augmentent», remarque-t-il.

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE L'AUDIOVISUEL Une nouvelle institution pour consolider la mission du service public

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel, à la tête de laquelle sera installé dimanche M. Miloud Chorfi, est une institution prévue par la loi relative à l'activité audiovisuelle, adoptée par le Parlement en janvier dernier, afin de réguler le champ audiovisuel en Algérie et consolider la mission du service public.

Cette Autorité indépendante, comme le stipule la loi, sera installée par le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, et assumera ses prérogatives à la fois en tant que garant et gardien de la liberté d'exercice du métier.

Elle est également chargée, notamment, de veiller au libre exercice de l'activité audiovisuelle dans les conditions définies par la législation et la réglementation en vigueur, à l'impartialité des personnes morales exploitant les services de communication audiovisuelle relevant du secteur public et à garantir l'objectivité et la transparence, en vertu de la loi. En matière de contrôle, l'Autorité doit, entre autres, veiller à la conformité aux lois et règlements en vigueur, de tout programme audiovisuel diffusé, quel que soit le support utilisé, s'assurer du respect des quotas



minimums réservés à la production audiovisuelle nationale et à l'expression en langues nationales.

Elle doit exercer un contrôle, par «tout moyen approprié», sur l'objet, le contenu et les modalités de programmation des émissions publicitaires. Évoquant notamment, la mise en place de ce genre d'instances, en mai dernier, le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, avait assuré de ne ménager aucun effort pour consolider et étendre la liberté d'expression de sorte à lui ouvrir davantage d'espaces. «J'ai veillé et je continuerai à veiller à ce que l'exercice de la liberté d'expression et de presse se fasse loin de toute pression, en dehors de toute tutelle et de toute restriction, si ce n'est celle de la conscience professionnelle, ou celle expressément prévue par la loi», avait-il déclaré dans un

message à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse.

Il avait précisé alors, que les réformes engagées «n'ont pas entamé et n'entameront en rien cette liberté, exception faite des règles de la déontologie et celles ayant trait aux droits de l'Homme, à la sécurité nationale ou aux intérêts supérieurs de la Nation».

Le chef de l'Etat avait en outre, assuré que le processus législatif et réglementaire visant le parachèvement du système juridique régissant les activités liées au secteur de la communication se poursuivra activement au cours de l'année, notamment avec les lois relatives à l'organisation de la presse et des métiers y afférents, et aux organes de régulation compétents, ainsi que celles relatives à la publicité et au sondage.

Il avait indiqué égale-

ment qu'il veillerait à ce que les professionnels de l'activité et les spécialistes soient associés, dès son initiation, à la démarche législative et réglementaire qu'ils vont accompagner. Le chef de l'Etat avait réitéré dans ce cadre, son engagement à continuer d'appuyer le droit du citoyen à l'information et ce, par la promulgation des textes législatifs et réglementaires à même de lui garantir l'exercice de ce droit consacré par la Constitution». Miloud Chorfi, qui a commencé sa carrière professionnelle comme journaliste à l'Entva occupé plusieurs postes dont celui de député de la wilaya de Mascara et porte-parole du RND. Son dernier poste était président du groupe parlementaire du RND à l'APN avant d'être remplacé, il y a quelques jours, par Mohamed Djidi, député de la wilaya de Tissemsilt.

UNION NATIONALE DES OPÉRATEURS DE LA PHARMACIE Pour la création d'une seule agence du médicament

L'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop) a recommandé, jeudi à Alger, la création d'une seule agence nationale du médicament, chargée du contrôle et de la régulation du marché national du médicament.

«L'Unop propose la création d'une seule agence du médicament dont les missions seront la régulation, le contrôle et l'amélioration de l'environnement de production nationale du médicament», a indiqué le président de l'UNOP, Abdellouahed Kerrar, à l'issue de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'UNOP.

Le Dr Kerrar a souhaité l'unification de l'Agence nationale du médicament (ANM) et de l'Agence Nationale de Sé-

curité Sanitaire en Produits Pharmaceutiques (Anspp), dont les créations stipulées dans l'avant-projet de loi sanitaire. A ce titre, l'article 312 de l'avant-projet de la loi sanitaire mentionne la création de l'ANM qui est un établissement public à caractère spécifique, conformément aux dispositions de la loi 88-01 du 12 janvier 1988 susvisée.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'agence nationale des médicaments sont fixées par voie réglementaire, indique le même article.

S'agissant de l'Anspp, ses rôles sont inhérents au contrôle de la qualité, à l'expertise, à la veille et au recen-

tement des effets indésirables induits par l'usage des produits pharmaceutiques. Pour le président de l'Unop, l'unification des deux agences évitera le chevauchement dans les missions et les tâches de chacune, permettant ainsi une meilleure gestion du marché du médicament.

L'unique agence nationale réglementaire aura ainsi pour tâche, selon le Dr Kerrar, de réglementer le marché, d'améliorer l'environnement de la production nationale du médicament, d'encourager la production locale et de contrôler le tarif référentiel du médicament. Par ailleurs, le même responsable a annoncé la tenue du congrès national de l'Unop au mois

HABITAT

Les modalités d'accès à l'aide frontale de l'Etat pour la réalisation d'un logement rural recadrées par arrêté

Les modalités d'accès à l'aide frontale octroyée par l'Etat pour la réalisation d'un logement rural ont été modifiées par un nouvel arrêté ministériel publié au journal officiel no 52.

Ce texte qui vient modifier celui de juin 2013 a été signé en juin dernier par le ministre l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville Abdelmajid Tebboune. Il est précisé dans l'article 4 que désormais outre l'attestation de résidence et les documents justifiant de la possession d'un terrain à bâtir, le candidat à cette aide doit fournir «tout document administratif justifiant le revenu (fiches de paie, relevé des émoluments, documents délivrés par l'administration des impôts ou à défaut une attestation signée par le président de l'assemblée populaire communale).

Par ailleurs, «sur la base du nombre d'aides, notification

par la wilaya, le président d'APC procède à l'établissement de la liste des postulants remplissant les conditions d'accès dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours, à compter de la date de notification du programme d'aide», note le texte. Pour ce qui est des modalités d'octroi, il est stipulé que «60% de l'aide est libérée sous forme d'avance, à la présentation du permis de construire, sur la base d'une demande visée par les services techniques habilités du directeur du logement ou de l'APC».

Cette première tranche servira à la réalisation des travaux de la plate-forme et du gros oeuvre. Les 40% restant seront accordés à l'achèvement des travaux de gros œuvres, en totalité ou en partie, consacrés par le procès-verbal de constat d'avancement des travaux.

SELON LES DOUANES ALGÉRIENNES

Commerce extérieur : excédent commercial de 4,6 mds usd, les 8 mois 2014, en baisse de 20%

L'Algérie a réalisé, durant les huit premiers mois de 2014, un excédent commercial de 4,67 milliards de dollars (mds usd) contre 5,87 usd à la même période de l'année écoulée, en baisse de 20,44%, a appris samedi l'APS auprès des Douanes algériennes.

De janvier à août dernier, les exportations de l'Algérie ont atteint 43,77 mds usd contre 43,46 mds usd à la même période de 2013, enregistrant une légère hausse (0,71%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont établies à 39,10 mds usd contre 37,59 mds usd, en hausse 4,02% durant la même période de comparaison, précisent les chiffres provisoires du Cnis.

Les hydrocarbures ont continué à représenter l'essentiel des exportations algériennes avec une part de 95,84% du volume global des expéditions à l'international, soit 41,95 mds usd les huit mois de 2014 contre 42,13 mds usd à la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une légère diminution de 0,43%.

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi avait affirmé le 16 septembre dernier, dans une déclaration à l'APS que les prix du pétrole ont «fortement dégringolé» depuis juin dernier.

Selon le ministre, les fluctuations actuelles de prix sont attribuées aux mouvements des cours de monnaie et aux opérations boursières habituelles. Néanmoins, il a assuré que les développements du marché pétrolier sont suivis «avec attention», soutenant que «les données disponibles indiquent que le marché ne dégagé pas de tension particulière, ni de déséquilibre significatif entre l'offre et la demande».

Le Sahara Blend, le brut de référence algérien, a chuté de près de six dollars en août à 100,86 dollars contre 106,74 dollars en juillet.



let, impacté par une abondance de l'offre et une baisse de la demande de pétrole, selon l'Opep. Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent «faibles», avec 4,16% du volume global des exportations et ont totalisé près de 1,83 milliard usd, durant les huit premiers mois de 2014, selon le Cnis.

Durant cette période de référence, les exportations du groupe demi-produit ont été estimées à 1,51 milliard usd (+62%), les biens alimentaires (2,18 millions usd), les produits bruts (7,7 millions usd), les biens d'équipements industriels (9 millions usd) et enfin les biens de consommation non alimentaire (7 millions usd).

Pour la structure des importations, deux groupes ont enregistré des baisses, la plus importante a concerné le groupe «énergie et lubrifiants» (45,9%) totalisant 1,75 md usd et celui des biens de consommation non alimentaires -6,63%, pour atteindre 6,97 mds usd.

Les autres groupes de la structure des importations ont enregistré des hausses les plus «remarquables» ont concerné celui des produits alimentaires avec un total de 7,80 mds usd (+18,89%) et celui des biens d'équipements agricoles avec 409 millions usd (+27,02%) et enfin les biens d'équipements industriels avec 12,23

mds usd (11,48%).

Durant le mois d'août dernier, l'Algérie a enregistré un excédent commercial de 607 millions usd, contre 758 millions usd à la même période en 2013, en baisse de près de 20%. Ce recul s'explique, selon le Cnis, par une «importante augmentation» des importations (-18%) par rapport à celle des exportations (-11,92%).

Les exportations ont atteint, en août dernier, 5,28 mds usd contre 4,72 mds usd à la même période en 2013, en hausse de 11,92%, alors que les importations ont totalisé 4,67 mds usd contre 3,96 mds usd, en hausse également de plus de 18%, selon le Cnis.

En août 2014, les six principaux clients de l'Algérie étaient l'Italie (833 millions), l'Espagne (753 millions), la France (482 millions), les Pays-Bas (385 millions), le Portugal (243 millions) et enfin la Belgique avec 225 millions de dollars.

Quant aux fournisseurs, la Chine avec 670 millions, la France (543 millions), l'Italie (415 millions), l'Espagne (376 millions), l'Espagne (376 millions) l'Argentine (338 millions), l'Allemagne 258 millions) et les Etats-Unis d'Amérique avec 249 millions de dollars. L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 11,06 mds usd en 2013, contre 21,49 mds usd en 2012, en baisse de 48,51%.

COMMERCE

Le fonctionnement du Fonds spécial pour la promotion des exportations modifié par décret publié au JO

Les modalités de fonctionnement du Fonds pour la promotion des exportations (FSPE) ont été modifiées par un nouveau décret exécutif publié au journal officiel n° 52.

Selon ce nouveau décret qui vient modifier celui de juin 1996, ce fonds retrace en recettes une quotité de 10% de la taxe intérieure de consommation (TIC), les contributions des organismes publics et privés, ainsi que les dons et legs, précise le décret.

En dépenses, il prévoit «une partie des frais liés aux études des marchés extérieurs, à l'information des exportateurs à l'étude pour l'amélioration de la qualité, des produits et services destinés à l'exportation, à une partie des frais de participation des exportateurs aux foires, expositions et salons spécialisés à l'étranger».

Le fonds assure aussi «la prise en charge des frais de participation à l'étranger des produits destinés à l'exportation (labels, marques et brevets d'inventions), ainsi que le financement de médailles et de décorations attribuées annuellement aux primo exportateurs et de récompenses de travaux universitaires sur les exportations hors hydrocarbures».

Il y est également prévu «l'aide à la mise en œuvre de programmes de formation aux métiers de l'exportation, une partie des frais de transport à l'exportation des produits périsposables ou à destinations éloignées, une partie des frais relatifs à l'organisation et à la participation aux manifestations spécifiques organisées au niveau national et consacrées à la promotion des produits algériens destinés à l'exportation».

MATIÈRES-COURS

Les matières premières reculent de concert

Les cours des matières premières sur les principaux marchés mondiaux ont globalement reculé la semaine dernière, affectés par le renforcement du dollar et une série de données chinoises décevantes à l'exception du cacao.

Les cours du pétrole ont terminé la semaine en baisse, pénalisés par la hausse du dollar et des inquiétudes sur la demande mondiale. La monnaie américaine évolue actuellement à des niveaux inconnus depuis six ans face au yen et depuis 14 mois face à l'euro. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 98,18 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 98,34 dollars une semaine plus tôt.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance descendait à 92,32 dollars contre 93,31 dollars, le vendredi précédent. Les cours du cacao se sont redressés alors que les investisseurs craignent que l'épidémie d'Ebola atteigne les zones de production en Afrique de l'Ouest tandis que le café continuait son repli et que le sucre tentait un rebond à Londres.

Les cours du sucre ont divergé, continuant de chuter à New York mais rebondissant à Londres, après avoir beaucoup baissé dernièrement. Les prix du sucre fondent presque sans discontinuer depuis début juillet, effaçant leur remontée enregistrée au premier semestre après une mauvaise année 2013 (au cours de laquelle ils ont reculé de 15% à Londres et de 16% à New York).

Cette faiblesse des cours est attribuable à l'abondance de l'offre sur le marché mondial du sucre, qui est en excédent depuis quatre saisons consécutives et le sera encore la saison prochaine (2014/15, qui commence début octobre). A Londres, la tonne de SUCRE BLANC pour livraison en décembre valait 412,10 dollars, contre 395,60 dollars pour le contrat d'octobre le vendredi précédent.

New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en octobre valait 13,76 cents, contre 14,33 cents sept jours auparavant. Les prix du café ont continué leur repli cette semaine, alors que l'offre ne manque pas en ce moment sur le marché mondial du café.

A Londres, la tonne de ROBUSTA pour livraison en novembre valait 1.950 dollars, contre 1.988 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre d'ARABICA pour livraison en décembre valait 181,95 cents, contre 184,50 cents sept jours auparavant.

Les cours du cacao sont repartis en hausse après quinze jours de correction, le marché craignant que le virus Ebola ne touche les pays producteurs de fèves brunes en Afrique de l'Ouest. Sur le Liffe de Londres, la tonne de CACAO pour livraison en décembre valait 2.069 livres sterling vendredi, contre 1.972 livres sterling le vendredi précédent.

Sur le ICE Futures US de New York, la tonne pour livraison en décembre valait 3.200 dollars, contre 3.038 dollars sept jours plus tôt. Les cours du blé, du maïs et du soja ont inexorablement poursuivi leur déclin, chutant à des planchers plus atteints depuis 2010, plombés par l'abondance des récoltes prévue cette année.

Le boisseau de blé pour livraison en décembre, le contrat le plus actif en ce moment, s'est établi à 4,7450 dollars contre 5,0250 dollars en fin de semaine dernière, à des niveaux plus vus depuis début juillet 2010 (-5,6%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre 2014, le plus échangé actuellement sur le marché, a fini vendredi à 3,3150 dollars contre 3,3850 dollars vendredi dernier, à son plus bas en clôture depuis juin 2010 (-2,1%).

Le boisseau de soja pour livraison en novembre, le plus coté, a fini à 9,5700 dollars contre 9,8525 dollars vendredi dernier, à des seuils inconnus également depuis juillet 2010 (-2,9%). L'or a poursuivi sa descente entamée mi-août, entraînant les autres métaux précieux à sa suite, plombé par la perspective d'une politique monétaire moins accommodante aux Etats-Unis, par la robustesse du dollar et par un certain désintérêt des investisseurs financiers. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.219,75 dollars vendredi au fixing du soir contre 1.231,50 dollars le vendredi précédent. L'argent a ainsi chuté vendredi un peu plus bas depuis fin août 2010 (à 17,85 dollars l'once). L'once d'argent a clôturé à 18,45 dollars, contre 18,64 dollars il y a sept jours. Les prix des métaux échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont globalement reculé, pénalisés par une série de données chinoises décevantes et le renforcement du dollar.

Les métaux industriels sont particulièrement sensibles à l'évolution de l'économie chinoise, la deuxième économie mondiale étant de loin le premier consommateur de métaux de la planète. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.814 dollars vendredi, contre 6.835,75 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.982 dollars la tonne, contre 2.050,50 dollars, le plomb valait 2.074 dollars la tonne, contre 2.122 dollars, l'étain valait 21.210 dollars la tonne, contre 21.220 dollars. Le nickel valait 17.836 dollars la tonne, contre 18.490 dollars et le zinc valait 2.258 dollars la tonne, contre 2.281 dollars.

APS

MÉDÉA

Le pain traditionnel décliné sous ses différentes formes et saveurs

Produit incontournable des tables algériennes, le pain est à l'honneur à Médéa, à l'occasion de la 2^e édition du concours des pains traditionnels, organisée samedi au Musée des arts et des traditions populaires en présence de nombreuses participants venues de diverses régions du pays.

Le pain, qui constitue un aliment de base dans notre société, a toujours accompagné l'évolution de la société et témoigne, à travers ses multiples formes et saveurs, de l'ingéniosité et du savoir-faire des grands-mères à transformer une simple pâte en un succulent produit culinaire.

Un savoir-faire que sont venues partager et faire découvrir, une quarantaine d'exposantes venues spécialement des wilayas d'Alger, de Bouira, de Khencela, de Bordj-Bou-Arreridj et de Médéa. Des tables garnies de toutes sortes de pains traditionnels ornent les allées du Musée des arts et des traditions populaires, offrant ainsi l'opportunité aux nombreux visiteurs qui ont afflué, dès l'ouverture de l'exposition, dans la matinée, de découvrir, redécouvrir pour d'autres, ce produit qui a pu résister, aux assauts répétés, du pain des boulangeries modernes.

Les visiteurs auront également l'occasion de voir de près les différentes façons de préparation du pain traditionnel, sa cuisson, à l'aide d'un four traditionnel, aménagé sur place, et de mettre «la main à la pâte», à l'occasion de l'atelier d'initiation organisé dans le cadre de cette manifestation.

Joignant l'util à l'agréable, une séance de dégustation de ce produit du terroir est prévue à la fin de l'exposition. Les amateurs de pains traditionnels pourront ainsi goûter aux saveurs et arômes qui font la particularité de ce produit. Ils auront, ainsi, le choix entre une gamme variée de pains traditionnels, tels que «El-Madoune», «El-Matloue», «Ftir», «Rekhsis», les galettes de l'ouest algérien «El-Melawi», «Et-tamrass», galette à la menthe sauvage, ou encore, «El-Khoubz el-Haar» (galette pimentée), «Khobz el-Aïd» et le pain de la mariée «Khobz Laâroussa». Cette fête du pain traditionnel sera sanctionnée par un concours du meilleur pain qui va distinguer l'une des participantes, en guise d'encouragement pour les efforts déployés en vue de préserver ce legs ancestral. (APS)

SELON LE WALI

Toutes les familles inscrites à Batna relogées «avant fin 2014»

Toutes les familles inscrites sur les listes de bénéficiaires d'appartements sociaux dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire dans la ville de Batna seront relogées «avant la fin de l'année 2014», a indiqué samedi le wali, Hocine Mazouz.

Lors d'une visite d'inspection des projets de développement en cours dans les communes de Batna et d'Oued Chaâba, le chef de l'exécutif local a précisé que ces familles seront relogées dans des habitations neuves construites au pôle urbain Hamla 3, destiné à accueillir quelque 60 000 habitants.

Un pôle urbain, a-t-on rappelé, offrant toutes les commodités nécessaires à une bonne qualité de vie dont, entre autres, une annexe communale, des infrastructures scolaires et une polyclinique.

Les opérations de relogement à Hamla 3 s'effectueront de manière «organisée et progressive», a souligné M. Mazouz.

SETIF

Odej : portes ouvertes sur les activités des établissements de la jeunesse

De Sétif : Azzedine Tiouri

Avec le début de la nouvelle rentrée sociale et de la saison sportive, pour faire découvrir aux jeunes les diverses activités pratiquées dans les établissements de la jeunesse afin de les encourager à s'engager et y adhérer en leur sein, l'Odej (Office des établissements de jeunesse) de la wilaya de Sétif, organise à compter d'aujourd'hui, jusqu'au 25 de ce mois, des portes ouvertes à la maison de jeunes Mouloud-Feraoun d'Aïn Arnat. Selon les déclarations de M. Adel Tedjar, directeur de l'Odej, y participeront à cette manifestation, les jeunes créateurs venus de tous les établissements de la jeunesse répartis dans la wilaya de Sétif, et ce, dans les diverses activités pratiquées dans ces structures. Ces activités sont les arts lyriques, la musique, le chant vocal, l'interprétation en solo et en duo, le rap, le hip-hop, les arts plastiques, le dessin, les arts graphiques, le dessin pour enfants, la caricature, les dessins animés, le dessin à l'huile, la peinture sur verre, la calligraphie, les arts traditionnels comprennent les habits anciens de l'homme et de la femme, de la vaisselle, la poterie, le tapis, l'art culinaire traditionnel et la pâtisserie. Comme il est prévu aussi la participation à ces journées portes ouvertes des clubs scientifiques, littéraires et de la lecture. Les clubs techniques des jeunes informaticiens, de l'automatisme, de l'audio-visuel, de l'astronomie, de la science de l'environnement et d'Internet seront également au rendez-vous pour



présenter au public leurs diverses activités, notamment pour les jeunes. Pour le volet sportif, il y aura tout un ensemble d'activités tels que le sport créatif, le jeu d'échec, le tennis de table, le billard, le babyfoot, le karaté, le judo, le Kung fu, la boxe, le Fu Viêt-nam, la pétanque, le cyclisme amateur etc.

L'objectif de cette manifestation, nous dit-on, est de faire connaître, no-

tamment à la jeune juvénile, toutes les activités pratiquées dans les différents établissements de la jeunesse dans le domaine culturel, artistique, scientifique, éducatif, récréatif et touristique. Cela permettra aux jeunes adhérents de les attirer pour s'engager à pratiquer leur hobby et leurs loisirs dans les établissements de la jeunesse, un espace nécessaire et organisé pour démontrer leurs énergies et leur savoir-faire.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Les habitants de plusieurs villages bloquent la RN45

Mouad B.

Des dizaines d'habitants des agglomérations d'Ouled Boushab, Zegueb, Zrazria, Ouled Hama, Ghaffasitene et Mekarta, relevant des communes d'El-Hammadia et d'El-Euch, au sud du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, sont sortis dans la rue, hier, pour protester contre le manque de commodités dont ils souffrent.

En réaction aux atermoiements des pouvoirs publics concernant la satisfaction de leurs doléances, les protestataires ont bloqué le principal tronçon de la RN45, qui relie Bordj Bou-Arreridj à M'Sila, sur une quarantaine de kilomètres à plusieurs points. Les manifestants réclament principalement le raccordement de leurs villages au gaz de ville et un meilleur cadre de vie. «Nous refusons de vivre un nouvel

hiver rigoureux, sans disposer de gaz, comme ce fut le cas lors des intempéries de l'année précédente», disent les protestataires.

D'autres revendications ont été soulevées par les habitants tels que la réfection des routes et ruelles de leur agglomération, le règlement définitif du problème de transport, l'électricité, la santé, et l'école. «Nous compsons également bloquer la route tout le temps qu'il fau-

dra pour nous faire entendre», nous a confié un des protestataires.

C'est un véritable bras de fer qui risque de perdurer si aucune solution n'est trouvée à ce problème. Il va sans dire et comme à chaque action de ce genre, le blocage de la route a suscité des désagréments chez les automobilistes et les passagers, surtout qu'il s'agit d'une journée de Ramadhan. Pour les manifestants c'était l'ultime recours.

TISSEMSILT

Un nouveau recteur pour le centre universitaire

ABED MEGHTT

Le centre universitaire de Tissemsilt est désormais placé sous la direction de Lafguï Ahmed. En effet, le Secrétaire général du ministère de la tutelle a procédé, ce week-end, à l'installation officielle du nouveau recteur, en présence de M. Hocine Bessalah, wali de Tissemsilt et des autorités locales civiles et militaires. Ayant déjà occupé pendant des années des postes de gestion à l'université de Tiaret, notamment au niveau du service pédagogique, M. Ahmed Lafguï, le nouveau recteur est un diplômé du doctorat en éco physiologie végétale en 1992 de l'université des sciences et techniques de St-Jérôme Aix Marseille III, France en collaboration avec l'INRA d'Antibes, France. Diplôme d'études approfondies (DEA) écosystèmes continentaux méditerranéens en 1988 de l'université des sciences et techniques de St-Jérôme Aix Marseille III France en collaboration avec l'INRA d'Antibes France. Ayant l'équivalence du doctorat d'Etat en sciences de la nature en 2002 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Alger. Ingénierat d'Etat en agronomie de l'Institut national agronomique (INA) El-Harrach-Alger D' Ahmed Lafguï est un professeur-chercheur, directeur

de laboratoire, ayant exercé en tant que vice-recteur chargé de la recherche scientifique de la post-graduation de l'habilitation scientifique à l'université Ibn Khaldoun de Tiaret et ayant dans son parcours universitaire d'autres formations post-doctorales de courtes durées à l'institut de recherche en lutte biologique Darmstadt Germany, à l'institut d'agronomie Cracovie Pologne et à l'université des sciences et techniques Languedoc Montpellier France. Le nouveau recteur du centre universitaire de Tissemsilt a occupé plusieurs postes de responsabilités pédagogiques à l'université Ibn Khaldoun de Tiaret en tant que directeur de laboratoire physiologie végétale appliquée aux cultures hors sol en 2012, responsable du domaine des sciences de la terre et de l'univers en 2010, responsable du projet PNR en 2010, chef de département d'agronomie en 1994, responsable du projet CNEPRU en 2010, responsable de laboratoire pédagogique en 1986 et directeur de scolarité à l'INES de Tiaret en 1984. Le nouveau recteur a tenu à exprimer, lors de sa première intervention, toute sa volonté de mettre toute son expérience et son savoir-faire pour promouvoir ce pôle universitaire. «Les moyens sont là et c'est à nous de les faire valoir pour que Tissemsilt devienne une source de rayonnement dans le proche avenir», lancera-t-il.

PROTECTION CIVILE 4356 interventions en 48h

Durant la période du 18 au 20 septembre 2014 arrêté ce matin à 8h 00, les unités de la Protection civile ont enregistré 4 356 interventions, dans les différents types d'intervention pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité, etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont, 10 ayant causé le décès à 07 personnes sur les lieux d'accidents et 30 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida avec 03 personnes décédées et 01 autre blessée suite à 03 accidents de la circulation, bilan : 01 personne décédée et 01 autre blessée suite à une collision entre 01 véhicule léger et une motocyclette, survenue sur la RN n°69, commune de Oued El Alleug .

En outre, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 30 incendies de forêts et 16 incendies de maquis avec une surface parcourue par les flammes estimée à 105 hectares de forêt et 113 hectares de maquis ainsi que 05 incendies de récolte avec la perte de 12 bottes de foin et 930 arbres fruitiers brûlés .

Par ailleurs, 05 cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période, 03 cas dans la wilaya d'Alger, il s'agit d'un adolescent âgé de 16 ans et 02 enfants âgés respectivement de 14 ans et 07 ans décédés noyés dans le barrage de Sidi Yakoub commune de Douéra, 01 cas de décès en mer a été enregistré au niveau de la wilaya de Béjaïa, il s'agit d'une personne âgée de 29 ans décédée à la plage interdite Sablière, commune de Souk el Tenine, 01 cas de décès dans une mare d'eau a été enregistré dans la wilaya de Ouargla, il s'agit d'une personne âgée de 35 ans décédée noyée au village El Hadb commune de Rouissat, les opérations de repêchage et l'évacuation des victimes ont été effectuées par les éléments de la Protection civile.

CANICULE ET HUMIDITÉ À EL TARF La Grande bleue attire encore et toujours

Les plages de la wilaya d'El Tarf attirent à nouveau depuis plusieurs jours de nombreux baigneurs en quête de fraîcheur en raison du retour de la canicule accompagnée d'un fort taux d'humidité, a-t-on constaté, samedi.

Bien que la saison estivale 2014 soit officiellement clôturée, mettant fin à l'impressionnant rush estival, le littoral d'El Kala, notamment la plage El Mordjane, la grande plage et à un degré moindre celles du Cap Rosa et des sables d'or enregistrent depuis mardi dernier un retour remarqué de baigneurs fuyant la chaleur étouffante.

Abdellatif, la trentaine, pour qui «la mer constitue le seul refuge pour bénéficier d'un peu de fraîcheur» il faut «faire le plein» d'air marin avant de retourner chez soi ou la chaleur intenable attisée par les feux de forêts, accompagnée d'une incroyable humidité, transforment les journées en véritable calvaire».

Un autre Callois, Ouahab (38 ans), avoue que la proximité des plages lui permet de «profiter de la fraîcheur marine, loin de l'impressionnant rush de touristes qui ont afflué dans la région entre les mois de juin et d'août derniers».

A Ouahab se joignent volontiers de nombreux autres citoyens qui tiennent, comme Redha (21 ans) à goûter une dernière fois à l'eau de mer, en famille.

Tous ces mordus de la mer ne cachent pas leur joie de pouvoir profiter de l'été indien en s'éloignant un peu du brouhaha de la ville.

Une opportunité offerte notamment par certaines plages situées à une dizaine de kilomètres d'El Kala, à l'image de Cap Rosa et des Sables d'or.

Les vacanciers ayant plié bagages, les plages d'El Kala semblent «savourer» le calme (relatif) retrouvé et «s'offrent» bien volontiers aux habitants des lieux.

Même les vagues, plutôt hautes et rébarbatives durant une bonne partie de l'été, semblent avoir tempéré leurs ardeurs.

ORAN

1 900 estivants sauvés d'une noyade certaine



Pas moins de 1 919 estivants ont été sauvés d'une noyade certaine au niveau des plages autorisées à la baignade de la wilaya d'Oran durant la saison estivale 2014, a-t-on appris samedi des services de la protection civile de la wilaya.

Sur les 3 964 interventions effectuées par les services de la protection civile de la wilaya, 1 919 estivants ont été sauvés d'une noyade certaine, ont précisé les mêmes sources.

Le bilan de ce corps de secourisme fait état de 1 642 personnes soignées au niveau des plages et de 406 autres évacuées vers les structures hospitalières, selon les mêmes sources.

Durant cette même période, deux décès par noyade ont été enregistrés dans des plages non surveillées, à Mers El Hadadj et Ain-Franine.

Les plages des «Anadalouses 1» et «Andalouses 2» ont attiré le plus grand nombre d'estivants avec respectivement plus de 2.626.000 et 2.432.000, suivies de celles de Madagh et de Cap Blanc, avec plus de 1.304.300 et 1.152.266

vacanciers, a-t-on indiqué de même source.

Les plages «Les dunes», «Corailaise», «Beau séjour» et «La grande plage» ont fait également le plein durant cette édition 2014, a-t-on ajouté.

LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE DE BELGAÏD 56 étudiantes hospitalisées pour intoxication alimentaire

Cinquante six étudiantes ont été victimes d'une intoxication alimentaire après avoir pris un déjeuner, vendredi, à la résidence universitaire de Belgaïd (Oran), a-t-on appris samedi des services de la protection civile.

Les victimes qui ont ressenti des douleurs abdominales et autres voix, ont reçu les soins sur place par les éléments de la protection civile de l'unité principale «Akid Lotfi» d'Oran avant d'être évacuées vers l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) «1er novembre 1954», ont expliqué les mêmes sources.

Des prélèvements des repas servis aux étudiantes ont été effectués afin de déterminer les causes exactes de cette intoxication.

En mars dernier, une vingtaine d'étudiants ont été victimes d'une intoxication à la même résidence universitaire de Belgaïd (Oran), a-t-on rappelé de même sources.

SETIF Saisie de 1 kg de kif traité chez un jeune de 22 ans

Azzedine Tiouri

Agissant sur information, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Séït, a arrêté au cours de la semaine dernière, auprès de sa maison, un jeune dealer, âgé de 22 ans.

Après une perquisition de son domicile, suite à un



SKIKDA Incendie à l'Entreprise de récupération Est

Un incendie s'est déclenché samedi matin à l'Entreprise de récupération Est située dans la petite zone industrielle de la commune de Hammadi-Krouma (Skikda), a-t-on appris auprès de la protection civile.

Quatre heures et demie ont été nécessaires aux 14 éléments de la protection civile, dotés

de 3 camions anti-feu pour venir à bout de ce sinistre qui a donné lieu à une épaisse fumée noire visible à des kilomètres à la ronde.

Les locaux espaces et hangars de cette entreprise sont toujours sous surveillance pour éviter la propagation du sinistre qui a touché un parc composé de matières ré-

mandat rogatoire délivré par le procureur de la République, près le tribunal de Séït, les enquêteurs ont découvert bien dissimulé dans sa chambre, un kilogramme de kif traité et une somme d'argent de 7 500 dinars provenant de la vente de la drogue.

La Gendarmerie nationale de Séït a ouvert une enquête.

A.T.

cupérées dont des pneumatiques, des déchets métalliques et en bois, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances exactes de cet incendie dont les dégâts sont en cours d'évaluation.

APS

LYMPHOMES

doit-on s'en inquiéter ?

Les lymphomes sont des cancers qui affectent certaines cellules du système immunitaire, les lymphocytes (une variété de globules blancs). Il en existe de plusieurs types, dont la maladie de Hodgkin qui survient souvent chez les jeunes adultes. Certains lymphomes évoluent rapidement et doivent être traités dès le diagnostic. D'autres ont une croissance lente et ne sont pas systématiquement traités, au profit d'une surveillance régulière. Aujourd'hui, les traitements disponibles permettent de guérir les lymphomes dans la grande majorité des cas.

Qu'appelle-t-on lymphomes ?

Les lymphomes apparaissent lorsque certains globules blancs, les lymphocytes (voir encadré), se mettent à se multiplier de façon anarchique, le plus souvent dans les ganglions lymphatiques. On distingue deux principaux types de lymphomes : les lymphomes hodgkiniens et les lymphomes non hodgkiniens. Ils se différencient essentiellement par la nature des cellules touchées par le cancer.

Qu'est-ce qu'un lymphocyte ?

Les lymphocytes sont des cellules du système immunitaire qui participent aux réactions de défense de l'organisme contre les substances étrangères. Ils sont produits par la moelle osseuse, la rate, le thymus et les ganglions lymphatiques. Il en existe deux types, les lymphocytes B (qui sécrètent les anticorps) et les lymphocytes T (qui attaquent directement les cellules considérées comme étrangères, par exemple les micro-organismes). Dans environ 90 % des cas, les lymphomes sont des cancers des lymphocytes B. Ceux-ci répondent mieux aux traitements que les cancers des lymphocytes T.

Le lymphome hodgkinien ou maladie de Hodgkin

Le lymphome hodgkinien, souvent appelé « maladie de Hodgkin », est une forme de lymphome plus fréquemment diagnostiquée chez les enfants de plus de 10 ans, les adolescents et les jeunes adultes. Il peut également être observé chez les adultes plus âgés, en général après 70 ans. Le lymphome hodgkinien représente environ 15 % des cas de lymphomes.

La maladie de Hodgkin affecte les lymphocytes de type B principalement situés dans les ganglions du haut du corps (cou et médias-tin, l'espace entre les deux poumons), mais elle peut s'étendre à d'autres organes du système immunitaire (rate, thymus, moelle osseuse), voire à des organes voisins des ganglions (poumons, foie, os).

Les lymphomes non hodgkiniens

Les autres lymphomes, dits non hodgkiniens, représentent environ 85 % des lymphomes. Ils sont plus fréquemment observés chez les personnes âgées de plus de 65 ans, mais peuvent apparaître à

tous les âges, en particulier chez des personnes dont le système immunitaire est affaibli. Dans 85 % des cas, les lymphomes non hodgkiniens sont issus des lymphocytes B. Selon la rapidité de leur évolution, on en distingue deux types :

Les lymphomes non hodgkiniens agressifs (50 à 60 % des cas), dont le plus fréquent est le lymphome diffus à grandes cellules (plus de la moitié des lymphomes agressifs). Ces lymphomes évoluent en quelques semaines à quelques mois, ce qui justifie la mise en place d'un traitement dès le diagnostic. Les lymphomes non hodgkiniens indolents (40 à 50 % des cas), dont le plus fréquent est le lymphome folliculaire B (près de huit cas sur dix). Ces lymphomes évoluent lentement sur plusieurs années. La mise en place d'un traitement peut être retardée au profit d'une surveillance régulière. Les lymphomes indolents peuvent parfois devenir de type agressif.

Les lymphomes non ganglionnaires

La grande majorité des lymphomes se développent dans les ganglions et, éventuellement, dans d'autres organes. Il existe néanmoins des lymphomes qui ne se développent que dans les organes (appareil digestif, peau, testicules, cerveau, etc.) sans toucher les ganglions. Ces lymphomes non hodgkiniens non ganglionnaires nécessitent des traitements particuliers en fonction de l'organe atteint.

Quelques lymphomes particuliers

Certains lymphomes ont des caractéristiques particulières.

Le lymphome de Burkitt

Le lymphome de Burkitt existe

sous deux formes :

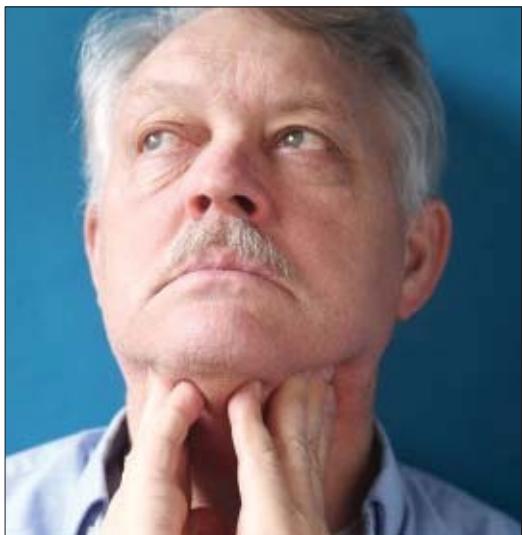
La forme endémique (c'est-à-dire touchant un grand nombre de personnes) qui sévit en Afrique subsaharienne et qui est liée à l'infection par le virus de la mononucléose infectieuse (virus d'Epstein-Barr ou EBV) ;

La forme sporadique (c'est-à-dire rare) qui existe ailleurs dans le monde et n'est pas liée à l'EBV. Elle touche toutes les classes d'âge.

Le lymphome de Burkitt est un lymphome à croissance très rapide qui justifie une chimiothérapie en urgence. Il se guérit bien chez les enfants, un peu moins chez les adultes.

Le lymphome du manteau

Le lymphome du manteau (ou



Comment évoluent les lymphomes ?

Aujourd'hui, en France, le taux de survie cinq ans après le diagnostic d'un lymphome varie de 50 à 90 % selon le type de lymphome et l'âge du patient. Chez les enfants, le taux de survie cinq ans après un lymphome est d'environ 90 %. Chez les adultes, il est d'environ 85 % pour les lymphomes indolents et la maladie de Hodgkin, par exemple, mais il est plus faible pour certains lymphomes très agressifs comme le lymphome du manteau.

Sans traitement, les cellules cancéreuses migrent dans les organes voisins des ganglions atteints pour aller s'installer et se multiplier dans le foie, les os, etc.

Les stades d'évolution des lymphomes

En fonction des résultats des examens, le médecin peut déterminer le stade d'évolution d'un lymphome (ce qui conditionne son pronostic et son traitement). Pour cela, il utilise une classification dite d'Ann Arbor qui définit quatre stades d'évolution :

Stade I : un seul groupe de ganglions (on parle de territoire ganglionnaire) est envahi ;

Stade II : plusieurs territoires ganglionnaires sont envahis mais d'un seul côté du diaphragme, le muscle qui sépare le thorax de l'abdomen (donc le haut ou le bas du corps) ;

Stade III : plusieurs territoires ganglionnaires sont envahis des deux côtés du diaphragme ;

Stade IV : le lymphome a également envahi des organes (foie, poumon, os, etc.).

De plus, les médecins définissent d'autres critères de gravité dits « signes B ». Par exemple, des signes généraux (perte de poids, fatigue, fièvre qui dure plus d'une semaine, sueurs nocturnes), certains aspects microscopiques des cellules cancéreuses ou des envahissements d'organes voisins des ganglions atteints (par exemple, le poumon ou son enveloppe, la plèvre, ou l'enveloppe du cœur, le péricarde).

Ces signes sont aussi importants que les critères d'Ann Arbor : par exemple, un lymphome de stade III sans signes B est considéré moins grave qu'un lymphome de stade II avec signes B.

Le traitement d'un lymphome prend en compte à la fois son stade et la présence éventuelle de signes B.

lymphome des cellules du manteau) représente 5 à 10 % des lymphomes non hodgkiniens. Il se développe rapidement et résiste fréquemment aux traitements. Son pronostic est sombre.

Les lymphomes lymphocytiques et la maladie de Waldenström

Ces lymphomes non hodgkiniens non ganglionnaires nécessitent des traitements particuliers en fonction de l'organe atteint.

Quelle est la différence entre leucémies et lymphomes ?

Pendant les premiers mois de la maladie, les lymphomes, et en particulier ceux qui sont dits indolents, passent inaperçus. À un stade plus avancé, les lymphomes peuvent provoquer :

Des signes non spécifiques comme la fatigue, la fièvre, des sueurs nocturnes ou une perte de poids inexpliquée ;

Des ganglions gonflés mais non douloureux au niveau du cou, des aisselles ou de l'aine (ces gonflements peuvent disparaître temporairement puis revenir) ;

Des difficultés à respirer, une toux persistante ou des douleurs dans la poitrine (lorsque les ganglions situés entre les poumons compriment les organes qui les entourent) ;

Un visage gonflé avec une coloration bleutâtre de la peau (lorsque les ganglions du thorax sont enflés) ;

Des maux de ventre ou un mal de dos ;

Des démangeaisons.

septembre 2014

Quelles sont les causes des lymphomes ?

Les facteurs qui conditionnent l'apparition d'un lymphome ne sont pas clairement identifiés. Dans le cas de la maladie de Hodgkin, le rôle du virus d'Epstein-Barr semble important mais on ignore encore le mécanisme d'action. Dans tous les cas, il semble que divers facteurs peuvent déclencher une prolifération incontrôlée des lymphocytes.

Qui est à risque de développer un lymphome ?

Certains facteurs de risque de lymphomes hodgkiniens ont été identifiés :

- une prédisposition familiale : le risque de maladie de Hodgkin est plus élevé chez les personnes qui ont un frère ou une sœur qui a développé cette forme de lymphome ;
- l'infection par le virus d'Epstein-Barr (EBV) : les personnes qui sont infectées par le virus de la mononucléose infectieuse ont un risque plus élevé de souffrir de maladie de Hodgkin (l'EBV est présent dans les cellules cancéreuses de cette maladie dans 40 % des cas), en particulier les personnes séropositives pour le VIH.

Les facteurs de risque de lymphomes non hodgkiniens (LNH) qui ont été identifiés sont :

L'âge : les lymphomes non hodgkiniens sont plus souvent diagnostiqués chez les personnes de plus de 65 ans ;

Le sexe : les LNH sont un peu plus fréquents chez les hommes (54 % des cas) ;

Un système immunitaire affaibli par une maladie (par exemple, le VIH/sida mais aussi le paludisme ou les hépatites virales chroniques), ou par un traitement immunosuppresseur (chimiothérapie, radiothérapie, médicaments contre le rejet d'une greffe, etc.).

L'exposition répétée à certaines substances chimiques (dioxine, pesticides agricoles, produits issus du pétrole, par exemple) pourrait être un facteur de risque, mais le lien avec la survenue d'un lymphome n'a pas été formellement démontré.

Très souvent, les personnes qui développent un lymphome n'ont aucun de ces facteurs de risque.

Comment diagnostiquer-t-on les lymphomes ?

Lorsque, à la suite de l'examen clinique, le médecin suspecte l'existence d'un lymphome, divers examens permettent de confirmer son diagnostic :

Des examens sanguins (ils permettent de rechercher notamment la présence de signes d'inflammation ou d'atteinte d'autres organes) ;

Une radiographie pour confirmer la présence de ganglions gonflés ;

Un scanner et/ou un PET-Scan (tomographie par émission de positrons) qui sont indispensables pour déterminer le nombre et la taille des ganglions touchés et évaluer le stade d'évolution du lymphome.

Ces examens suffisent généralement à diagnostiquer un lymphome. Cependant, le type de lymphome ne peut être défini qu'après une biopsie (un prélèvement de ganglion) et l'examen du prélèvement au microscope. Le ganglion est généralement prélevé au cours d'une petite intervention chirurgicale mais, dans les cas d'urgence, un prélèvement peut être fait à travers la peau avec une aiguille. Parfois, une biopsie de la moelle osseuse est également pratiquée.

L'examen microscopique de la biopsie permet d'identifier le type de cellules cancéreuses présentes. Par exemple, dans le cas de la maladie de Hodgkin, la présence de cellules particulières (cellules de Reed-Sternberg) confirme le diagnostic.

D'autres examens sont parfois pratiqués pour évaluer l'extension de la maladie et dépister d'éventuels problèmes, notamment cardiaques.

Comment soigne-t-on les lymphomes ?

Le traitement des lymphomes a pour objectif la guérison du patient, à défaut le contrôle de l'évolution de sa maladie, l'amélioration de sa qualité de vie et la prévention des complications.

Le traitement des lymphomes fait essentiellement appel à la chimiothérapie anticancéreuse, éventuellement associée à des thérapies ciblées (des anticorps dirigés contre certaines protéines de la surface des cellules cancéreuses indispensables à leur prolifération). Parfois, un traitement par radiothérapie (rayons ionisants) est également administré. La chirurgie n'est pas utilisée dans le cadre du traitement des lymphomes.

Les stratégies de traitement contre les lymphomes sont aussi nombreuses que les types de lymphome et, pour chacun d'entre eux, cette stratégie est adaptée au stade d'évolution de la maladie. Comme pour les autres cancers, le traitement des lymphomes repose sur un ensemble de protocoles codifiés qui sont adaptés aux particularités du patient. Il est administré dans des centres de lutte contre le cancer accrédités par l'Institut national du cancer (INCa).

La chimiothérapie dans le traitement des lymphomes

La chimiothérapie utilisée dans le traitement des lymphomes est administrée par voie intraveineuse au cours de séances de perfusion intraveineuse (les « cures »). Il existe plusieurs types de chimiothérapie et le choix des médicaments utilisés est fonction des caractéristiques du lymphome.

Pour faciliter l'administration des cures intraveineuses, il peut être nécessaire de poser une chambre implantable (ou « Port-a-cath ») : un boîtier-réervoir est placé sous la peau au niveau de la clavicule, connecté à un tube souple (un cathéter) qui délivre la chimiothérapie directement dans un gros vaisseau sanguin. Posée sous anesthésie locale, la chambre implantable évite les dommages qu'une perfusion intraveineuse « normale » provoquerait au niveau des veines du bras. Il suffit de piquer dans le boîtier à travers la peau pour administrer la cure. À la fin du traitement, la chambre implantable est retirée sous anesthésie locale.

Les effets indésirables des médicaments de chimiothérapie sont variables selon les substances prescrites. Le plus souvent, ce sont des nausées et des vomissements, de la fatigue, une anémie (baisse du nombre de globules rouges dans le sang), une sensibilité plus grande aux infections.

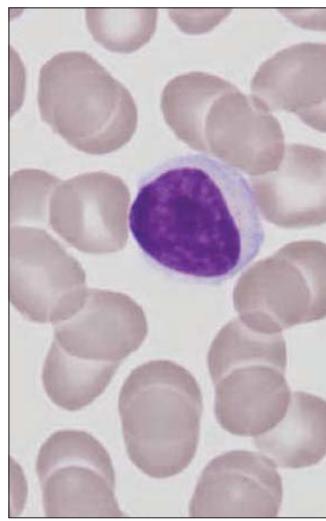
La chute des cheveux et des poils est systématique avec les chimiothérapies des lymphomes. Elle est variable en intensité selon les personnes et réversible à l'arrêt du traitement. Des injections de facteurs de croissance sont parfois faites après les premières cures de chimiothérapie pour stimuler la production de globules rouges et blancs par la moelle osseuse.

Préserver sa fertilité malgré le traitement d'un lymphome

Parce que certains lymphomes, comme la maladie de Hodgkin ou le lymphome de Burkitt, peuvent toucher des personnes jeunes, et parce que la chimiothérapie de ces lymphomes peut nuire à la qualité du sperme (diminution de la fertilité), les hommes traités pour un lymphome sont invités, avant leur traitement, à faire congeler leur sperme en vue de la conception d'enfants dans le futur.

Ce problème est plus fréquent chez les hommes, mais peut survenir chez des femmes jeunes.

Des techniques de prélèvement et de conservation d'ovules existent et leur nécessité est discutée au cas par cas entre le médecin et sa patiente. Certains médicaments peuvent être également proposés aux femmes pour bloquer le cycle hormonal et « protéger » leurs ovules.

**La greffe de cellules souches hématopoïétiques**

Dans les formes sévères de lymphome qui ne répondent pas bien à la chimiothérapie, ou lors de rechute, le médecin peut décider de pratiquer une greffe de cellules souches hématopoïétiques, les cellules de la moelle osseuse capables de donner naissance à différentes sortes de cellules du sang, dont les lymphocytes.

Des cellules souches saines sont prélevées dans la moelle osseuse (ou dans le sang) du patient et mises à croître au laboratoire. Une chimiothérapie puissante est administrée qui détruit un très grand nombre de cellules du sang, y compris les cellules cancéreuses. Ensuite, les cellules souches prélevées sont réinjectées et, en quelques semaines, elles se multiplient et reconstituent les cellules du sang du patient. On parle alors d'autogreffe de moelle osseuse.

Dans certains cas, le médecin peut être amené à greffer les cellules souches hématopoïétiques d'un membre de la famille du patient. On parle alors d'allogreffe de moelle osseuse.

Le traitement de la maladie de Hodgkin

La maladie de Hodgkin se traite bien et les médecins choisissent le type de traitement pour avoir le moins possible d'effets indésirables. Par exemple, la radiothérapie n'est pas systématique, en particulier chez les patients de moins de 30 ans car elle augmente le risque de cancer du sein ou du poumon dans les années qui suivent. Lorsqu'elle est prescrite, la radiothérapie de la maladie de Hodgkin utilise de petites quantités de rayons ionisants.

Les stades I, II et III de la maladie de Hodgkin sont habituellement traités par quatre cures de chimiothérapie espacées de quatre semaines. Après la première ou la deuxième cure, les médecins évaluent la réponse au traitement du lymphome. Si elle est bonne, ils terminent la chimiothérapie et enchaînent avec deux à trois semaines de radiothérapie (sauf parfois pour les stades I répondant particulièrement bien à la chimiothérapie). Si la réponse au traitement est insuffisante, une nouvelle chimiothérapie est administrée sans terminer la première, avec de nouvelles substances. À la fin de cette chimiothérapie, une autre radiothérapie est mise en place.

Le stade IV de la maladie de Hodgkin est habituellement traité par six cures de chimiothérapie espacées de quatre semaines. Si la réponse au traitement est insuffisante, une autre chimiothérapie peut être mise en place.

ou une greffe de cellules souches hématopoïétiques peut être pratiquée. La radiothérapie n'est pas utilisée dans ce cas de figure.

Des essais cliniques sont en cours pour évaluer l'efficacité des thérapies ciblées (anticorps) dans le traitement de la maladie de Hodgkin.

Le traitement des lymphomes non hodgkiniens indolents

Parce que les lymphomes non hodgkiniens indolents sont d'évolution très lente, il arrive, dans 20 à 30 % des cas, que le médecin décide de ne pas mettre en place de traitement dans l'immédiat mais opte pour une surveillance régulière du patient (scanner annuel, par exemple). C'est le cas lorsque le patient ne présente pas de symptômes liés au lymphome, ni de ganglions particulièrement volumineux. Si la mise en place d'un traitement s'avère nécessaire, celui-ci consiste en six à huit cures de chimiothérapie espacées de trois semaines, le plus souvent en association avec du rituximab (un anticorps monoclonal) ou, parfois, de l'interféron alpha (une substance immunomodulatrice produite par certains globules blancs). Parfois, ce traitement doit être complété par des séances de radioimmunothérapie ciblée : un anticorps (ibrutinib ou rituximab) reconnaissant les cellules cancéreuses et portant une molécule radioactive est injecté. Cet anticorps se fixe sur les cellules cancéreuses et délivre ainsi une forme de radiothérapie dirigée sur les cellules à détruire. Lorsque le lymphome non hodgkinien indolent est très localisé (limité à quelques ganglions proches les uns des autres), il est parfois possible de le traiter par radiothérapie, sans recours à la chimiothérapie.

Le traitement des lymphomes non hodgkiniens agressifs

Les lymphomes non hodgkiniens agressifs sont traités dès le diagnostic. Le traitement consiste en six à huit cures de chimiothérapie espacées de deux à trois semaines, le plus souvent en association avec une thérapie ciblée (rituximab). Si le lymphome ne répond pas suffisamment au traitement après les premières cures, une nouvelle chimiothérapie est mise en place sans attendre, avec de nouvelles substances.

Quel suivi après le traitement d'un lymphome ?

Les personnes qui ont eu un lymphome font l'objet d'un suivi médical rapproché afin de dépister rapidement une éventuelle rechute. Ce suivi consiste en des consultations tous les trois mois pendant deux ans, puis tous les six mois pendant trois ans, puis une fois par an. La première année de suivi, un scanner est effectué tous les six mois. Ensuite, le rythme dépend des facteurs de risque de rechute de chaque patient. D'autres examens sont également pratiqués comme, par exemple, un suivi de la thyroïde ou un examen du cœur (chez les personnes qui ont subi une radiothérapie du thorax, ou chez celles qui ont reçu certains médicaments de chimiothérapie potentiellement toxiques pour le cœur).

Les signes qui doivent amener à consulter après un lymphome

Certains symptômes doivent inciter les personnes qui ont eu un lymphome à contacter rapidement leur médecin : Des ganglions gonflés et non douloureux ; Des signes généraux comme, par exemple, de la fièvre pendant plus d'une semaine, des douleurs inhabituelles ou un amaigrissement ; Des difficultés à respirer ou des maux de ventre.

EXPOSITION

La robe traditionnelle à l'honneur à Tlemcen

La robe traditionnelle des différentes régions du pays, sera mise en valeur lors d'une exposition prévue au Palais du Mechouar de Tlemcen du 19 au 30 septembre, a-t-on appris auprès de la directrice du centre d'interprétation du costume traditionnel algérien.

Cette exposition, la première du genre organisée par ce nouveau centre, donnera lieu à une exposition d'anciennes robes algériennes de toutes les régions du pays, a souligné Mme Radia Aïnadjabet.

Cette manifestation permettra, également selon la même responsable, d'engager des réflexions sur ce costume traditionnel pour connaître davantage ses origines, son évolution et le fait que la robe traditionnelle a été préservée dans certaines régions du pays plus que d'autres. Des conférences débats, où seront associées des couturières, seront animées par des chercheurs universitaires, a ajouté la directrice soulignant que ces débats constitueront un premier noyau de réflexion pour approfondir et archiver toutes les informations relatives à cet habit très prisé par les femmes algériennes.

Cette exposition donnera lieu en plus à un concours de la meilleure robe qui verra la participation d'une dizaine de couturières et qui sera complété par un défilé de mode réservé uniquement à la blouse ancienne, a-t-on indiqué.

Un autre concours destiné aux meilleures dessins de blouses sera organisé au profit des élèves de l'école des Beaux-Arts. Depuis son ouverture il y a quelques mois, le centre d'interprétation du costume traditionnel tente de sauvegarder ce patrimoine vestimentaire spécifique à toutes les régions d'Algérie.

Diverses manifestations et expositions relatives au costume nuptial tlemcenien, au mariage tlemcenien et aux us et coutumes algériennes dans les fêtes religieuses et nationales sont organisées périodiquement afin de préserver ce riche patrimoine hérité des anciêtres.

MAISON DE LA CULTURE DE KOLÉA (TIPASA)**Un programme d'activités éducatives pour accompagner les écoliers**

La direction de la maison de la culture Ahmed Aroua de Koléa (Tipasa) a mis au point un programme d'activités éducatives, durant cette année scolaire 2014-2015, apprend-on mercredi des services de cet établissement culturel.

«De par sa vocation d'espace public ouvert à toutes les catégories de la société en vue de favoriser l'émergence de talents, notre établissement a mis au point un riche programme d'activités au profit des écoliers des différents paliers», a indiqué à l'APS la chargée de la communication au niveau de cette structure, Mme Ferah Heda.

Elle a, en outre, estimé que la maison de la culture est un espace dédié à l'éducation, dans ses volets inhérents aux sciences humaines et à l'art notamment, une mission d'égale importance avec sa tache principale représentée par la promotion de l'acte culturel à travers la tenue de différents festivals de musique et de théâtre, entre autres, a-t-elle ajouté.

La bibliothèque de l'établissement compte actuellement plus de 4000 titres dans différentes spécialités, un fait plaidoyer pour son statut de destination de choix pour les écoliers désireux de bien préparer leurs examens, ceci d'autant plus que la structure, qui compte également une salle Internet, un club d'information et un autre littéraire, est ouverte tous les jours de la semaine.

Un laboratoire de langues assurant des cours d'anglais, d'espagnol, de français et d'allemand est, aussi, mis à la disposition des écoliers, au même titre qu'un laboratoire audiovisuel et des ateliers spécialisés en dessin, théâtre, et danse, a informé Mme Ferah.

MUSIQUE

Concours du festival national du Malouf à Constantine

La seconde soirée du 8ème festival national du malouf de Constantine, organisée cette année dans le décor merveilleux du palais du Bey, a été, jeudi soir, celle du coup d'envoi du concours pour l'obtention du très convoité Grand prix.



bres d'En-Nadi el adabi oua el feni de Skikda ont gratifié le public avec des extraits de la Nouba Sika, avant d'enchaîner avec un Meçadar «Ya nass ma ta'ardhiouni», Betayhi

«Taâ'ir el qalb» et un derdj «Ana aladi biya sakinou sa-mimi fouadi».

Le club, créé en 2006, se veut «un espace d'expression» pour la trentaine de

jeunes qui y adhèrent, affirme M. Badreddine Bouhan-gioua, professeur de musique, soulignant que ses élèves effectuent, sous sa houlette, de la recherche musicale.

Il a évoqué, à ce propos, l'organisation par le club d'un colloque sur «la nouba contemporaine», où professeurs, artistes et virtuoses ont été conviés à débattre de «l'importance d'exprimer le patrimoine tout en préservant l'authenticité d'un legs ancestral».

Pour la seconde partie de cette soirée, le public s'est délecté du passage du Dar El Gharnatia de Tipasa. Composé de filles et de garçons, jeunes pour la plupart, les artistes ont offert un très beau spectacle en interprétant un cocktail de morceaux composé de Hawzi et d'Aroubi. Les artistes constantinois Abdellahim Bouaziz et Ahmed Aouabdia ont enchanté pour régaler, tour à tour, l'assistance avec un bouquet de leurs plus belles chansons dans le style malouf.

FESTIVAL

L'Orchestre multinational anime la cérémonie de clôture du 6e Festival international de musique symphonique

Le 6^e Festival culturel international de musique symphonique s'est achevé vendredi soir à Alger avec l'Orchestre multinational, composé d'instrumentistes issus de neuf pays, dans une belle fusion qui a mis en œuvre un florilège de pièces du répertoire universel.

Pas moins de 95 musiciens, sur la scène du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (TNA), ont interprété une quinzaine des plus célèbres pièces de la musique classique universelle, sous la direction des maestros Mats Rondin de Suède et Amine Kouider d'Algérie.

Outre les musiciens algériens, des instrumentistes de Finlande, Japon, Suisse, Syrie, Suède, Tunisie, Ukraine et Chine ont pris part à ce grand rassemblement autour d'un répertoire riche qui a constitué une autre réunion de grands compositeurs qui ont marqué l'histoire de la musique universelle. Durant deux heures et demie de temps, des pièces de Jacques Ibert (1890-1962), Antonio Vivaldi (1678-1741), Henri Vieuxtemps (1820-1881), Georges Bizet (1838-1875), Ruggero Leoncavallo (1859-1919) et autres, ont orné l'espace Mustapha Kebab TNA.

Egalement interprétés, Giacomo Puccini (1712-1781), Antonin Dvorak (1841-1904), Edvard Grieg (1843-1907), Hildegard Rosenberg (1892-1985) et Piotr Illich Tchaïkovski (1840-1893), autant de grands noms qui ont donné à cette cérémonie de clôture, une dimension de grande soirée. Les flûtistes Djamel Ghazi et Adel Sahnoun ont brillé de maîtrise et de technique dans «Concerto pour deux flûtes et orchestre à cordes en Do majeur» d'Antonio Vivaldi, faisant montrer d'un remarquable savoir-faire, longuement applaudi. Le violoniste virtuose Philip Koch (Italie), interprétant «Ballade



et polonaise pour violon et orchestre» d'Henri Vieuxtemps a entraîné l'assistance dans le sillage des sonorités mélancoliques de son instrument, l'invitant dans une randonnée romantique. Jyrki Niskanen, ténor finlandais, et Amélia Jakobsson, soprano suédoise, aux voix limpides aux tessitures larges, interprétant d'abord séparément quelques titres, ont entonné ensuite ensemble l'inévitable «Libiamo from La Traviata» de Giuseppe Verdi, dans un tour de chant époustouflant de puissance, enflammant l'assistance.

Mats Rondin, dirigeant d'une main de maître l'Orchestre multinational, a d'abord étudié le violoncelle, avant d'exercer comme chef d'orchestre avec un répertoire qui va des symphonies classiques au Ballet, passant par l'Opéra. Il dirigera par la suite plusieurs orchestres de par le monde et sera décoré en Suède, à la médaille royale des arts et des lettres. Amine Kouider, héritant d'un orchestre au sommet de son art, a commencé par diriger Mats Rondin, de-

venu soliste au violoncelle dans «A Small Pièce» pour violoncelle et cordes d'Hildegard Rosenberg, avant de braver la difficulté technique et le caractère complexe qui ressort de la partition de Piotr Illich Tchaïkovski dans «Capriccio italien, opus 45», terminant dans l'euphorie du moment.

À l'issue du spectacle, des distinctions honorifiques ont été remises par la ministre de la Culture Nadia Labidi, présente à cette cérémonie de clôture, aux deux maestros et aux quatre solistes de la soirée, avant d'honorer des mêmes distinctions, de grandes figures de la musique qui ont contribué par leurs parcours artistiques à promouvoir la musique symphonique en Algérie.

Dix-neuf pays ont pris part au 6^e Festival culturel international de musique symphonique, ouvert le 12 septembre dernier au Théâtre national Mahieddine Bachtarzi, avec, également, la programmation parallèle de cinq concerts dans d'autres régions d'Algérie.

APS

ALGÉRIE-KENYA

Le président du Sénat kényan souligne les dénominateurs communs partagés par l'Algérie et son pays



Le président du Sénat kényan, David Ekwe Ethuro a souligné vendredi à Alger les dénominateurs communs que partagent l'Algérie et le Kenya et que les deux pays doivent exploiter.

Au terme de sa visite en Algérie, M. Ethuro a déclaré à la presse que cette visite a «permis de définir les dénominateurs communs que les deux pays doivent exploiter» tout en saluant «la place prépondérante de la femme algérienne».

Le président du Sénat kényan a évoqué plusieurs questions, lors de ses entretiens avec les hauts responsables algériens, notamment la coopération dans le domaine sécuritaire.

Il a indiqué que «la nécessité d'inten-

sifier la coopération sécuritaire notamment dans le domaine de renseignements», a été soulignée lors de ses entretiens avec le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

«Eu égard au combat mené par les peuples algérien et kényan contre le colonialisme, les deux pays partagent plusieurs dénominateurs communs, ce qui nous incite à œuvrer davantage pour améliorer les conditions de vie de nos citoyens à travers le perfectionnement de nos législations et de nos constitutions et réaliser l'égalité et la prospérité sociale», a-t-il soutenu.

Lors de sa visite de cinq jours en Algérie, le président du Sénat kényan s'est entretenu avec plusieurs respon-

sables algériens. Outre le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, il a été reçu par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, le ministre de l'Agriculture et du Développement local, Abdelwahab Nouri et la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ avec laquelle il a évoqué les questions ayant trait à la gestion des déchets, la biodiversité et les changements climatiques.

Le président du Sénat kényan a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene par son homologue Abdelkader Bensalah.

SAHARA OCCIDENTAL Le *Financial Times* évoque «la bataille pour le pétrole dans la dernière colonie d'Afrique»

Le quotidien britannique *Financial Times* a publié récemment un article intitulé «La bataille pour le pétrole dans la dernière colonie d'Afrique», dans lequel il évoque l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc.

«Lorsque le navire de forage +Atwood Achiever+ commencera, plus tard cette année, à chercher le pétrole au large des côtes du Sahara occidental, il ne s'agira pas seulement de tests géologiques, mais aussi d'une opération qui plongera dans un conflit vieux de 40 ans», écrit le *Financial Times*.

L'auteur de l'article, le journaliste Javier Blas évoque les problèmes que pourraient soulever les forages envisagés par les Groupes «Kosmos Energy», «Cairn Energy» et la compagnie pétrolière marocaine, au large du territoire du Sahara occidental.

Pour le journal, ce forage «permettra de tester la force du droit international», rappelant, à ce sujet, l'avis juridique de l'ONU de 2002 qui stipule que «le forage sur le territoire serait légal s'il était fait pour le bien des peuples qui vivent (à) et en violation du droit international si l'est fait au mépris des intérêts et aspirations du peuple du Sahara occidental».

Le quotidien britannique rappelle également que toutes les compagnies pétrolières internationales qui ont, dans le passé, tenté de forer sur le territoire du Sahara occidental, y compris le groupe américain «Kerr-McGee», se sont retirées suite notamment aux pressions des militants des Droits de l'Homme.

TUNISIE Le président Moncef Marzouki candidat pour un second mandat

Le président tunisien Moncef Marzouki brigue un second mandat à la tête du pays, après avoir déposé samedi sa candidature à l'élection présidentielle du 23 novembre prochain. «Sur la base d'un projet d'indépendance nationale et la défense des droits des Tunisiens que je souhaite défendre, j'ai présenté ma candidature», a déclaré à la presse M. Marzouki, élus à la présidence en 2011 par l'Assemblée constituante. Il a remis, dans la matinée, son dossier de candidature au siège de l'ISIE, l'institution chargée d'organiser les élections. Moncef Marzouki avait été élu fin 2011 par les élus de la Constituante à la suite d'un accord de coalition entre notamment son parti séculier, le Congrès pour la République (CPR), et les islamistes majoritaires du parti Ennahda. La semaine dernière, l'ancien ministre tunisien des Affaires étrangères, Kamel Morjane, avait aussi annoncé qu'il se portait candidat à la prochaine présidentielle. Au total, sept personnes ont déposé leur dossier de candidature au scrutin présidentiel, dont l'ex-Premier ministre, Béji Caïd Essebsi.

CAMEROUN-NIGERIA

Six morts dans des attaques de Boko-Haram

Six personnes, dont quatre civils camerounais, ont été tuées jeudi soir dans l'Extrême-nord du Cameroun lors de deux incursions du groupe armé nigérian de Boko Haram, ont indiqué vendredi de sources concordantes.

«Les Boko Haram se sont introduits hier (jeudi) vers 19 heures (18h00 GMT) à Assighassia (région de l'Extrême-nord), a affirmé un officier de police établi dans la région. «Il s'en est suivi un accrochage entre eux et nos soldats. Deux assaillants ont été tués et un militaire a été blessé», a ajouté ce policier.

Dans la même soirée, un village

camerounais de Gansé (extrême nord), a été attaqué tuant quatre personnes. «Ils sont arrivés autour de 21 heures. Ils ont fusillé trois personnes et égorgé une autre», a détaillé une autorité traditionnelle locale.

«Dès que nous avons entendu des coups de feu, nous avons escaladé la clôture pour fuir en brousse», a raconté cette autorité. «Les personnes tuées ont été enterreées ce (vendredi) matin et nous cherchons le moyen de quitter le village car notre sécurité n'est plus garantie», a-t-elle ajouté.

Des milliers de Nigérians craignant les exactions de Boko Haram se sont réfugiés dans l'Extrême-nord du

FRANCE-SAHARA-OCCIDENTAL Une délégation française du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie» en visite dans les camps sahraouis

Une délégation française du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie», conduite par son président Patrick Mennucci, a entamé vendredi une visite dans les camps de réfugiés sahraouis pour s'enquérir de près de leur situation.

Cette visite constitue «une occasion de s'enquérir de près de la situation des réfugiés sahraouis et des conditions humanitaires difficiles dans lesquelles ils vivent dans les camps, loin de tout ce qui est lu dans les livres ou rapporté dans les médias et sur Internet», a déclaré M. Mennucci à son arrivée.

Tout en soulignant que cette visite «ne représente nullement la position officielle de la France, elle constitue néanmoins une opportunité pour les parlementaires français de prendre connaissance de la véritable situation humanitaire difficile des réfugiés sahraouis depuis 37 ans», a-t-il poursuivi.

Estimant qu'un rôle humanitaire important nous attend, en tant que parlementaires français, vis-à-vis du peuple sahraoui, et du rôle politique devant être accompli aux côtés d'amis parlementaires et politiques français». M. Mennucci a affirmé que cette visite «sera renouvelée, autant que l'occasion le permettra».

Par ailleurs, et au terme de cette tribune à laquelle ont pris part de nombreux sahraouis, à leur tête le wali du camp de Smara Adda Hémmim, le président du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie» n'a pas caché son admiration pour la société sahraouie qu'il a qualifiée de «démocratique et loin des extrémismes». Des intervenants sahraouis se sont, à travers cette tribune, déclarés prêts, à tout moment, à la solution pacifique du conflit qui les oppose au Maroc et qui n'a que trop duré, soulignant, au passage, leur refus de l'aliénation et de la cession du moindre pouce de leur territoire spolié ou de leurs ressources exploitées par d'autres.

Le programme de visite de la délégation parlementaire comporte la visite de certaines institutions sociales dans le camp de Smara des réfugiés sahraouis, dont le centre «Wardet Es-sââd» de langue française, financé par l'association française «Acacia» et qui prépare un programme en langues française, espagnole et arabe, au profit des enfants et de jeunes sahraouis. La délégation visitera aussi le centre pour handicapés et un hôpital régional. La délégation parlementaire, constituée de huit personnalités, sera reçue, par ailleurs, par le président sahraoui Mohamed Abdelaïz, avant de rencontrer le président du Parlement sahraoui Khatri Eddouh, et de visiter, au camp Chahid El-Hafed, le musée de la résistance sahraouie et le siège de l'association des détenus et disparus sahraouis.

Cameroun alors que plusieurs milliers de Camerounais des villages frontaliers se sont déplacés vers l'intérieur de la région. Boko Haram, dont l'insurrection sanglante a fait plus de 10 000 morts au Nigeria depuis cinq ans, progresse, ces dernières semaines, de façon fulgurante dans son fief du Nord-Est, s'emparant de villes et de villages des états de Borno, Yobe et Adamawa. Les actions du groupe dans l'Extrême-nord du Cameroun sont de plus en plus fréquentes depuis plusieurs mois, ce qui a amené l'armée camerounaise à déployer des renforts dans la région.

APS

USA-IRAK-SYRIE

Kerry :
«Eradiquer la pauvreté, meilleur antidote contre l'extrémisme de groupes armés»



Le chef de la diplomatie américaine, John Kerry a estimé vendredi que le meilleur antidote contre l'extrémisme de groupes armés est d'éradiquer la pauvreté dans le monde et doper les politiques de développement.

«Qui s'agit de l'EIIL (Etat islamique en Irak et au Levant, ancien acronyme pour l'EI), de Boko Haram (au Nigeria) ou des shebab (en Somalie), leur idéologie n'a pas pour projet de construire une nation», a fustigé M. Kerry devant un auditoire de spécialistes des politiques de développement.

Ces organisations radicales que Washington qualifie de «terroristes» «n'ont aucun projet de création d'emplois, ne proposent aucune de ces choses auxquelles les gens tiennent le plus. Leur stratégie consiste à capitaliser sur les doléances de ceux qui se sentent marginalisés», a dénoncé le patron de la diplomatie américaine.

Concrètement, il a dévoilé une enveloppe de 63 millions de dollars destinée aux secteurs de la santé, notamment pour la lutte contre le virus VIH du sida, au Kenya, en Tanzanie, en Zambie, au Nigeria et au Vietnam. «Investir dans les fondements de la croissance économique -- santé, éducation, sécurité alimentaire-- est absolument crucial», a lancé John Kerry, dans un discours enlevé. «Lorsque les extrémistes mesurent leurs succès à l'aune de qui ils ont détruit, nous sommes obligés de mesurer nos réussites à ce que nous bâtonnons», a encore dit le ministre. L'un des volets de la stratégie des Etats-Unis pour «affaiblir, et à terme, détruire l'EI» consiste à dénier à cette organisation sunnite ultra-radical tout statut d'Etat doté d'une idéologie acceptable et de politiques sociales et économiques.

Une partie de la Maison Blanche brièvement évacuée

Une partie de la Maison Blanche a été bri-



vement évacuée vendredi soir, ont rapporté des médias. Selon un agent du Secret Service cité par plusieurs médias américains, une personne avait réussi à franchir les grilles qui entourent les jardins autour de la Maison Blanche.

L'intrus a été appréhendé. Le personnel de la Maison Blanche et les journalistes ont été évacués temporairement avant de regagner le bâtiment, mais la circulation de piétons autour de la Maison Blanche reste interdite.

Le président américain Barack Obama ne se trouvait pas dans l'enceinte de la Maison Blanche au moment de l'évacuation. Il avait embarqué quelques minutes plus tôt à bord de l'hélicoptère présidentiel Marine One pour se rendre à Camp David où il doit passer le week-end en famille.

PALESTINE

Hollande : «Une résolution sera présentée au Conseil de sécurité»



Une résolution sur «la solution du conflit» israélo-palestinien sera présentée au Conseil de sécurité de l'ONU, a fait savoir vendredi le président français François Hollande après un entretien à Paris avec son homologue palestinien Mahmoud Abbas.

«Nous aurons à dire très clairement dans une résolution, qui sera présentée au Conseil de sécurité, ce que nous attendons maintenant du processus et ce que doit être la solution du conflit», a dit M. Hollande à la presse aux côtés de M. Abbas.

«Cela fait trop longtemps qu'il ya des

discussions, des négociations, des suspensions, des arrêts, des interruptions et qu'il y a l'idée qu'il n'y aura jamais de solution pour en terminer avec le conflit israélo-palestinien, alors que nous en connaissons tous les paramètres», a-t-il dit. Le président français a rappelé que c'était «la troisième fois que Ghaza est détruit». «Nous ferons bien volontiers notre travail de solidarité, mais ce que nous devons rechercher c'est un accord de paix durable», a-t-il ajouté.

Les négociations qui ont été interrompues «doivent maintenant trouver leur dénouement», a-t-il dit.

De son côté, M. Abbas a appelé «à tous les pays à prendre leurs responsabilités pour mettre un terme à un conflit

qui dure depuis plus de 66 ans». «Faire la paix donnera une légitimité accrue à la lutte contre le terrorisme dans la région», a-t-il fait valoir.

Le président palestinien a récemment obtenu au Caire le soutien de la Ligue arabe à son plan réclamant la fin, sous trois ans, de l'occupation israélienne des territoires palestiniens pour parvenir à former un Etat palestinien dans les frontières héritées du conflit de 1967.

Il devait passer deux jours à Paris avant de se rendre à New York pour participer à l'Assemblée générale des Nations unies le 24 septembre où il prononcera un discours.

GOLAN

L'ONU veut adapter son dispositif sur le terrain

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé vendredi à la Force de désengagement sur le Golan (Fnuod) d'adapter son dispositif sur le terrain afin de limiter les risques pour les Casques bleus tout en continuant à assurer sa mission.

Dans une déclaration unanime, le Conseil «note avec préoccupation la détérioration de la sécurité» dans la zone d'opérations de la Fnuod. Il estime nécessaire «d'adapter en souplesse le dispositif de la Fnuod afin de réduire au maximum les risques encourus par le personnel de l'ONU».

Il demande au secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon de lui faire un rapport dans les 30 jours sur «les mesures à prendre pour maintenir la capacité de la Fnuod à s'acquitter de son mandat».



Il exige que tous les groupes armés «abandonnent toutes les positions de la Fnuod et le point de passage de Quneitra» et rendent les véhicules, armes et équipements pris aux Casques bleus.

Le Conseil demande une nouvelle fois «aux Etats membres influents» de faire pression sur les rebelles syriens pour qu'ils cessent de menacer les Casques bleus. Il souligne qu'il faut maintenir l'effectif de la Force et ses moyens de défense «à un niveau nécessaire

pour lui permettre de mener à bien son important mandat». La Fnuod (Force de l'ONU chargée de surveiller le désengagement entre Israël et la Syrie sur le Golan) compte un peu plus de mille hommes issus de six pays (Inde, Fidji, Philippines, Irlande, Pays-Bas et Népal).

45 000 Kurdes de Syrie se sont réfugiés en Turquie

Quelque 45 000 Kurdes de Syrie, fuyant les combats entre les éléments du groupe de l'Etat islamique (EI) et les combattants kurdes, se sont réfugiés en Turquie depuis jeudi, a annoncé le vice-Premier ministre turc, Numan Kurtulmus.

«45 000 Kurdes de Syrie ont franchi la frontière et sont entrés en Turquie en huit points de passage différents», a affirmé M. Kurtulmus à la presse.

Vendredi, la Turquie a été obligée d'ouvrir sa frontière pour accueillir en urgence quelques milliers de Kurdes de

Syrie qui fuyaient devant l'avancée d'EI autour de la ville syrienne d'Ain al-Arab.

«Nous avons décidé d'accueillir ces Syriens par obligation car ils étaient coincés sur un terrain très limité et menacés par les combats», a fait savoir à la presse le gouverneur de la province de Sanliurfa, İzzetin Küçük.

Les éléments de l'Etat islamique ont pris le contrôle de 21 villages kurdes dans le nord de la Syrie et continuent leur avancée poussant les habitants à fuir par crainte de massacres.

Ankara s'attend également à l'entrée dans son territoire de plus de deux millions de réfugiés avec l'intensification des frappes de la coalition et des combats entre l'armée irakienne et les milices armées contre les éléments de l'EI, selon la presse turque.

La Turquie accueille plus de 1,3 million de Syriens dont seuls 250 milles vivent dans les camps de réfugiés, et a consacré plus de trois milliards de dollars d'aide aux réfugiés syriens depuis trois ans.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:05 Franklin
05:20 Franklin
05:30 TFou
09:10 Automoto
10:00 Téléfoot
10:55 L'affiche du jour
11:00 Les douze coups de midi
11:50 Du côté de chez vous
12:00 Journal
12:30 Reportages
13:45 Person of Interest
14:30 Person of Interest
15:20 Les experts : Manhattan
16:10 Les experts : Manhattan
17:00 Sept à huit
18:50 Toi toi mon toit
19:00 Journal
19:30 Du côté de chez vous
19:40 Là où je l'emmènerai
19:55 RTT
21:45 Esprits criminels
22:35 Esprits criminels
23:25 Esprits criminels

2

05:15 Talons aiguilles et bottes de paille
05:35 Talons aiguilles et bottes de paille
06:00 Thé ou café
07:05 Rencontres à XV
07:30 Sagesses bouddhistes
07:45 Islam
08:15 Judaïca
08:30 Source de vie
09:05 Présence protestante
09:30 Le jour du Seigneur
11:00 Cérémonie du souvenir
12:00 Journal
12:20 13h15, le dimanche...
13:07 Point route
13:15 Vivement dimanche
15:25 Grandeur nature
16:30 Stade 2
17:50 Vivement dimanche prochain
19:00 Journal
19:30 20h30 le dimanche
19:40 D'art d'art
19:55 Les infiltrés
22:20 Un jour, un destin
23:51 Histoires courtes

3

05:00 EuroNews
05:35 Ludo
05:36 Les Podcats
05:47 Les Podcats
05:59 Oggy et les cafards
06:06 Oggy et les cafards
06:12 Oggy et les cafards
06:24 Oggy et les cafards
06:31 Oggy et les cafards
06:37 Oggy et les cafards
06:48 La chouette & Cie
06:56 Shaun le mouton
07:03 Shaun le mouton
07:14 Tom et Jerry Show
07:40 Scooby-Doo, Mystères Assosciés
08:06 Scooby-Doo et la colonie de la peur
09:19 Titi et Grosminet

09:44 Les lapins crétins : invasion
10:15 Expression directe
10:30 Dimanche avec vous
11:00 12/13 : Journal régional
11:10 12/13 dimanche
11:50 30 millions d'amis
12:50 Jour de brocante
14:00 En course sur France 3
14:20 Inspecteur Barnaby
16:00 Du côté de chez Dave
16:55 Questions pour un super champion
18:00 19/20 : Journal régional
18:30 19/20 : Journal national
19:00 Tout le sport
19:15 Zorro
19:45 Les enquêtes de Murdoch
20:30 Les enquêtes de Murdoch
21:10 Les enquêtes de Murdoch
21:55 Les enquêtes de Murdoch
22:55 Soir 3
23:08 Cinéma de minuit
23:10 Love

CANAL+

06:05 Gorg et Lala
06:10 Kaeloo
06:20 Kaeloo
06:25 Drôles de coloc'
06:35 Les Dalton
06:45 Les Dalton
06:55 Shazzam super 2000
07:05 Le monde fantastique d'Oz
09:10 Les Miller, une famille en herbe
11:00 Rencontres de cinéma
11:20 Zapping de la semaine
11:40 Le JT
12:05 La grille
12:50 Formule 1 Grand Prix de Singapour
13:00 Formule 1 Grand Prix de Singapour
15:05 Les nouveaux explorateurs
16:05 La caméra planquée de François Damiens
16:10 Spécial investigation
17:05 Formula One
18:10 Canal Football Club
18:40 Canal Football Club
19:55 Avant-match
20:00 Football
21:55 Canal Football Club
22:15 L'équipe du dimanche
23:05 Beyoncé & Jay-Z

M

05:00 M6 Music
06:00 Absolument stars
08:40 Malcolm
09:10 Malcolm
09:35 Malcolm
10:10 Sport 6
10:20 Turbo
11:45 Le 12.45
12:05 Maison à vendre
14:00 D&CO, une semaine pour tout changer
16:15 66 minutes
17:40 66 minutes : grand format
18:45 Le 19.45
19:10 E=M6
19:40 Sport 6
19:50 Capital
22:00 Enquête exclusive
23:25 Enquête exclusive

La sélection

TF1

19h55

RTT**Résumé**

Gérant d'un magasin de sport, Arthur vit depuis cinq ans avec Florence et pense avoir trouvé le bonheur. Tous s'efforcent quand Florence lui annonce qu'elle le quitte pour aller se marier avec un autre à Miami. Choqué mais pas abattu pour autant, Arthur est persuadé qu'il peut la reconquérir et s'enfonce pour les Etats-Unis afin d'empêcher la cérémonie. A l'aéroport de Paris, il croise Emilie, une cambrioleuse qui vient de dérober une toile de maître qu'elle doit livrer à Miami au commanditaire du vol. Pour échapper à la police, Emilie glisse le tableau dans les bagages d'Arthur. Désormais, Arthur et elle ne vont plus se quitter. Ils se retrouvent embarqués dans une folle aventure...

19h50

LES INFILTRÉS

Résumé

Dans les quartiers de la police de Boston, deux recrues passent leurs derniers tests d'aptitude avant d'être officiellement intégrées aux forces de police de la ville. Colin Sullivan, protégé depuis sa jeunesse par Frank Costello, le caïd des quartiers Sud, intègre l'unité des enquêtes spéciales, sous les ordres d'Ellery. Sullivan est l'informateur de Costello. Billy Costigan, autre brillante recrue, est repéré par le capitaine Queenan, qui décide d'en faire un agent infiltré au sein de la bande de Costello. Ainsi, tandis que Sullivan permet à Costello d'éviter les filets de la police, Costigan tente peu à peu de gagner la confiance du gangster...

**5**

19h45

LES ENQUÊTES DE MURDOCH

**Résumé**

L'armateur Clarence McFarlane effectue le voyage inaugural de son bateau. A bord se trouvent sa femme Elisabeth, sa fille Amy et de nombreuses personnalités de la ville. Mais l'homme se montre très inquiet, car il vient de recevoir un télégramme menaçant faisant état de deux bombes à bord. Brackenreid et Murdoch sont présents. Peu de temps après, Amy semble avoir disparu. Son chapeau flotte. Son fiancé confie l'avoir surprise en train de discuter avec un autre homme. Murdoch pense qu'elle se trouve toujours sur le navire. Une amie de la jeune femme dit l'avoir vue habillée en serveuse. Murdoch mène l'enquête sur cette affaire...

20h00

FOOTBALL PARIS-SG / LYON

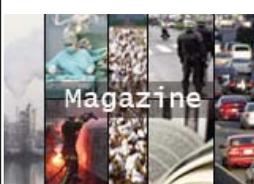
CANAL+**Résumé**

Auteurs d'un début de saison pour le moins délicat, marqué notamment par une élimination douloureuse en barragé de la Ligue Europa, les Gones se déplacent sur la pelouse du champion de France avec pour seule référence la victoire décrochée la semaine dernière face à Monaco (2-1). Le PSG, lui, voudra oublier son match nul au goût de défaite face à l'Ajax Amsterdam en milieu de semaine, dans le cadre de la Ligue des champions (1-1). Largement battus l'an dernier au Parc des Princes (4-0), les Lyonnais prendront-ils leur revanche dans la capitale ?

M

19h50

CAPITAL



Magazine. Dépenses du quotidien : l'impitoyable guerre des prix ... Présenté par François-Xavier MénageCes nouvelles enseignes qui défiennent H&M et Zara

De nouvelles marques se développent et font concurrence aux géants de la mode à prix réduits. Comment un tel tour de force est-il possible ?

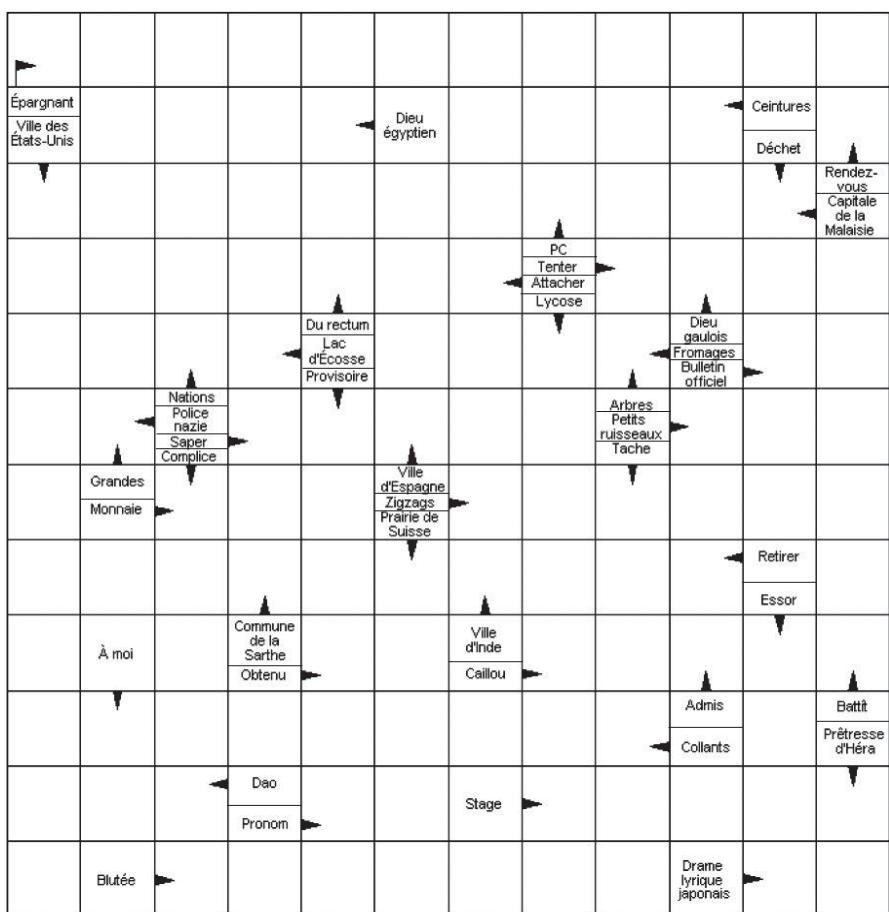
L'homme qui propose des lunettes à 10 euros

Supermarchés : la nouvelle bataille des centres-villes

Gaz : ils révèlent de faire baisser votre facture

La facture de gaz a explosé de 80% ces dix dernières années. Comment faire baisser la note ?

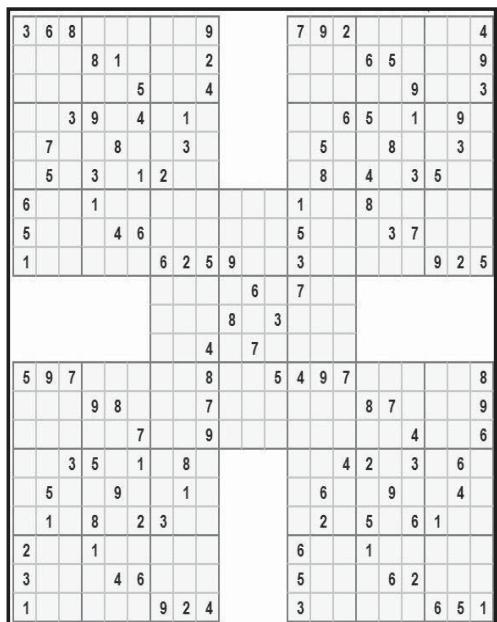
Mots fléchés n°723



Samouraï-Sudoku n°723

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°723

► Horizontalement:

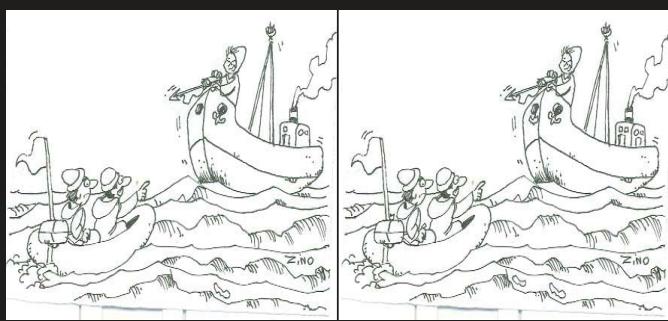
1. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente- Maritime - Homme politique chinois - Mammifère
5. Empêches de tomber - Molusque bivalve marin
6. Prefixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie d'une étoile - Plier cornier - Magnésium
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'île de
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
11. Aigu - Code télégraphique
12. Évêque de Césarée - Écrivain américain

► Verticalement:

1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévétus
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
11. Note - Epreuve de l'attirance pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

| | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 21 septembre

1697 : Traité de Ryswick (Guerre de la Ligue d'Augsbourg).

1792 : Bataille de Valmy (Guerre de la Première Coalition).

1794 : Bataille de la Sierra Negra (Guerre de la Première Coalition).

1854 : Bataille de l'Alma (Guerre de Crimée).

1863 : Fin de la bataille de Chickamauga (Guerre de Sécession).

1900 : Dissolution des États pontificaux par le pape Léon XIII.

1920 : Démission du président de la République française Paul Deschanel.

1932 : Début de la grève de la faim de Gandhi.

1960 : Adhésion du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la République centrafricaine, de Chypre, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Niger, de la Somalie, du Tchad et du Togo à l'ONU.

1977 : Adhésion de Djibouti et du Viêt Nam à l'ONU.

Célébrations

- Semaine européenne de la mobilité.

- Brésil : Fin de la Semaine Farroupilha commémorant la révolution Farroupilha remportée - par les dirigeants gaúchos en 1845.

- Ossétie du Sud : Fête de l'indépendance (reconnaissance internationale partielle).

- Thaïlande : Journée de la jeunesse nationale.

6^È JEUX DE L'AVENIR POUR HANDISPORT 300 athlètes attendus à Mostaganem

La ville de Mostaganem s'apprête à accueillir près de 300 athlètes (garçons et filles), représentant une vingtaine de ligues de wilaya pour prendre part aux 6^{es} jeux de l'avenir (Jeux nationaux pour handicapés) qu'organise la ligue handisport de Mostaganem (LHM) du 21 au 25 septembre, a-t-on appris samedi auprès du président de cette instance sportive.

Pour ce faire, la LHM a mobilisé les moyens pour assurer la réussite de l'organisation de cette opération, articulée autour d'épreuves sportives compétitives «pour les différents types de handicap». Le palais des sports, l'OPCW et les salles omnisports du Caroubier et Chaher-Khetab seront, durant quatre jours, le rendez-vous des sportifs «handisports» qui auront l'opportunité de concourir, dans les différentes disciplines sportives inscrites au programme, dans «un esprit fraternel et amical».

Cette manifestation, connue précédemment sous l'appellation «Festival



national du handisport», sera ouverte aux athlètes moins de 19 ans, appelés à être la relève des athlètes d'élite. Pour le président de la ligue de Mostaganem, Mohamed Chettouane, les Jeux de l'Avenir revêtent un «grand intérêt», car ils constituent une opportunité pour les entraîneurs nationaux de repérer de nouveaux talents susceptibles de revêtir les couleurs nationales au sein des sélections.

«Ces jeux permettront aux jeunes de participer à des activités adaptées. Ils serviront également à la détection de jeunes talents dans la perspective de les intégrer dans les différentes sélections nationales. Et mon voeu le plus absolu est que le rendez-vous de Mostaganem soit une pépinière pour les champions de demain qui porteront les couleurs de l'Algérie dans les grandes échéances internationales», a-t-il souhaité à l'APS.

Par ailleurs, Chettouane a tenu à remercier les différents partenaires des Jeux à leur tête, le ministère des Sports, tout en souhaitant la participation du ministère de la solidarité qu'il considère

comme un «partenaire privilégié du handisport».

L'organisation de l'événement coûtera une enveloppe de 3 millions de DA. Organisés sous l'égide du ministère des Sports et le wali de Mostaganem, et en collaboration avec la DJS et la fédération handisport, les jeux de l'avenir regroupent les athlètes champions des tournois régionaux et les meilleures équipes retenues lors des compétitions de wilaya et régionales (filles et garçons). Le programme de la manifestation porte sur les sports individuels (athlétisme, natation, tennis de table et judo) et les sports collectifs (football- Inadaptés et goalball).

La réunion technique et le tirage au sort des différentes épreuves sont prévues le dimanche au soir, alors la cérémonie d'ouverture aura lieu le lendemain, lundi qui donnera le coup d'envoi des compétitions qui s'étaleront jusqu'à jeudi. Outre les activités sportives, les organisateurs ont prévu un programme culturel dont des soirées artistiques pour les délégations.

DOPAGE - ETATS-UNIS L'athlète Spearmon suspendu 3 mois

L'athlète Américain Wallace Spearmon, spécialiste du 200 m, a écopé d'une suspension de trois mois pour dopage, a annoncé vendredi l'Agence américaine antidopage (Usada). Spearmon, membre de l'équipe des Etats-Unis championne du monde du relais 4x100 m en 2007, a été contrôlé positif au méthylprednisolone, un glucocorticoïde utilisé comme anti-inflammatoire, le 6 juillet lors de la réunion d'Edmonton (Canada).

«Après étude approfondie de ce cas et du dossier médical de Spearmon, l'Usada a accepté l'explication de l'athlète qui n'a pas utilisé ce produit pour améliorer ses performances mais qu'il avait respecté la prescription d'un médecin dans un but médical», a indiqué l'Usada dans son communiqué. La suspension de trois mois a débuté le 27 août 2014 et Spearmon ne va pas faire appel de cette suspension, a précisé l'Usada. Âgé de 29 ans, Spearmon avait pris la 4^e place de la finale du 200 m des Jeux Olympiques 2012 de Londres. Il s'était arrêté en demi-finale des Mondiaux-2013 à Moscou. Son record personnel sur 200 m est de 19 sec 65/100e et date de 2006.

AFROBASKET FÉMININ 2014 (U18) 1^{ERE} JOURNÉE (GR.A) Victoire de l'Algérie devant la Tunisie (48-40)

La sélection algérienne dames (U18) de basketball a battu la Tunisie (48-40), (mi-temps 30-20), vendredi au Caire lors de la première journée (Gr.A) de l'Afrobasket 2014 (tour préliminaire) de la catégorie qui se déroule en Egypte du 19 au 28 septembre. Les Algériennes ont remporté les trois premiers quarts-temps (18-15, 12-5 et 10-9), alors que les Tunisiennes ont eu le 4^e et dernier quart-temps (11-8). L'Algérie évolue dans le groupe A en compagnie de l'Egypte, de la Tunisie et du Botswana, selon les résultats du tirage au sort effectué jeudi. L'autre match du groupe A opposera vendredi soir l'Egypte (pays hôte) au Botswana. Le groupe B est composé du Mali, de l'Angola, de la Côte d'Ivoire et du Mozambique. Pour le compte de la première journée du groupe B, le Mali a battu le Mozambique (60-30) en match d'ouverture, alors que l'Angola a pris le meilleur sur la Côte d'Ivoire (47-27). Les deux équipes finalistes de la "FIBA Africa U18 Championship Women 2014" représenteront l'Afrique au championnat du monde FIBA U19 féminin dont la phase finale est prévue en Russie en 2015.

Sudoku N°722

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 5 | 4 | 1 | 7 | 3 | 6 | 8 | 2 |
| 2 | 8 | 7 | 4 | 6 | 9 | 5 | 3 | 1 |
| 1 | 3 | 6 | 5 | 8 | 2 | 9 | 7 | 4 |
| 3 | 7 | 1 | 9 | 4 | 5 | 8 | 2 | 6 |
| 6 | 2 | 9 | 8 | 1 | 7 | 3 | 4 | 5 |
| 8 | 4 | 5 | 3 | 2 | 6 | 7 | 1 | 9 |
| 4 | 6 | 8 | 7 | 9 | 1 | 2 | 5 | 3 |
| 5 | 1 | 2 | 6 | 3 | 8 | 4 | 9 | 7 |
| 7 | 9 | 3 | 2 | 5 | 4 | 1 | 6 | 8 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 7 | 6 | 8 | 9 | 6 | 3 | 1 | 4 |
| 8 | 4 | 3 | 5 | 2 | 1 | 7 | 9 | 6 |
| 6 | 9 | 1 | 7 | 4 | 3 | 8 | 5 | 2 |
| 7 | 3 | 9 | 1 | 8 | 2 | 6 | 4 | 5 |
| 1 | 5 | 2 | 3 | 6 | 4 | 9 | 7 | 8 |
| 4 | 6 | 8 | 9 | 7 | 5 | 2 | 3 | 1 |
| 8 | 1 | 2 | 4 | 6 | 3 | 7 | 5 | 9 |
| 9 | 3 | 6 | 2 | 7 | 8 | 4 | 6 | 1 |
| 7 | 4 | 6 | 9 | 5 | 1 | 2 | 3 | 8 |

Mots Croisés N°722

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

COURSE NATIONALE DE SONATRACH
L'évènement n'a pas suscité l'engouement escompté



La phase régionale de la 1^{re} édition de la "course nationale pédestre de la Sonatrach" disputée dans la matinée de vendredi à travers sept régions du pays n'a pas suscité l'engouement escompté puisque finalement, seuls 240 athlètes y ont participé, a annoncé la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

La firme pétrolière avait espéré, en effet, une plus grande affluence sur cette "course populaire" disputée à travers les villes d'Alger, El Tarf, Souk Ahras, Hassi Messaoud, Djelfa, Sidi-Bel-Abbès et Béchar, mais finalement, l'engouement n'a pas été à la hauteur de ses attentes, particulièrement à M'Sila, qui devait être la 8^e ville à abriter cette phase régionale, et où la course a été finalement annulée.

"C'était pour des considérations techniques" a expliqué la FAA, suivant "les échos" qui lui étaient parvenus de M'Sila vendredi après-midi. Mais dans les autres villes "la compétition s'est déroulée dans de bonnes conditions" a tenu à faire savoir la fédération. De leur côté, les techniciens et les athlètes ont expliqué ce manque d'engouement par le fait que "cette compétition a été organisée relativement tôt" par rapport à leur programme de préparation. "La plupart d'entre nous ne sont qu'à leurs débuts" ont-ils affirmé. Si cette course est organisée en pleine saison sportive, elle aura drainé certainement beaucoup plus de monde" a indiqué un technicien de la Ligue d'Alger, organisatrice de l'étape de la capitale.

Cette course prévue initialement dans le centre-ville d'Alger a été transférée finalement au Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf, faute d'autorisation. Les athlètes qualifiés au niveau des sept wilayas vont se rencontrer le 3 octobre prochain, à Alger, pour la finale de l'épreuve, programmée sur 5 kms (pour les cadets/cadettes) et sur 10 kms (pour les juniors et les seniors, messieurs/dames). Le coup d'envoi de cette finale sera donné devant le siège de l'APN et la participation reste ouverte pour les athlètes de la capitale.

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

Mots Fléchés N°722

LIGUE 2 MOBILIS (4^e JOURNÉE)

L'A Bousaâda seule aux commandes

L'A Bousaâda a pris seule les commandes du championnat de Ligue 2 Mobilis de football grâce à sa victoire contre l'US Chaouia (1-0) lors de la quatrième journée disputée vendredi et marquée par la surprisenante défaite de l'O Médéa à domicile face au MC Saïda (1-2) et le nul ramené de Blida par le CRB Aïn Fekroun (1-1).

L'A Bousaâda sous la conduite de son entraîneur Omar Belatoui, a confirmé son excellente entame de saison en signant sa troisième victoire contre un nul en quatre rencontres. Face à l'US Chaouia mal en point en ce début de saison, le leader a peiné pour venir à bout de son adversaire grâce à un but de Mesbah à la 68^e minute.

A la faveur de cette victoire, l'AB compte une longueur d'avance sur ses deux poursuivants directs la JSM Béjaïa et le CA Bordj Bou Arréridj. La JSM est allé battre le promu le DRB Tadjenanet (2-0) grâce à un doublé de Chibane (44, 90+3).

Une troisième victoire de rang et la seconde de suite en déplacement pour les hommes de Ali Fergani qui se hissent à la seconde place et confirment ainsi que leur première défaite sur leur pelouse n'était qu'un accident de parcours.

Le CA Bordj Bou Arréridj qui restait sur une lourde défaite face à la JSM Béjaïa a renoué avec le succès en dominant difficilement le WA Tlemcen (2-1) grâce à un doublé de Zerguine (51, 73) contre un but de El Hadi Adel (72).

De son côté, le CRB Aïn Fekroun a arraché un précieux nul de son déplacement à Blida face à l'USM Blida (1-1) et complète le podium. Les visiteurs ont mené score jusqu'à la 74^e minute grâce à une réalisation de Mansour (39) avant que Melika ne remette



les pendules à l'heure à un quart d'heure de la fin. Une nouvelle contre-performance des Blidéens qui n'ont toujours pas remporté la moindre victoire en quatre rencontres et restent scotches à la 14^e place avec 3 points.

La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du MC Saïda qui s'est imposé hors de ses bases contre l'O Médéa (1-2). Un second but de l'ex-olyMPIEN Bencherghui à la 75^e minute a permis à son équipe d'engranger les trois points de la victoire.

En revanche, l'OM semble perturbé depuis le départ de son entraîneur Nabil Neghiz en sélection algérienne. La première sur le banc de son successeur Mustapha Biskri n'a pas produit l'effet escompté. Le promu, le RC Relizane a essayé pour sa part sa première défaite de la saison face à l'USMM Hadjout qui enregistre en revanche sa première victoire grâce à une réalisation de Belkacem (42). Dans le bas du classement, l'AB Merouana qui restait sur trois défaites consécutives a remporté son premier point de saison après le nul concédé sur sa pelouse face à l'ESM Koléa (1-1). Les locaux semblaient tenir leur première victoire après le but de Benzekri (45+2) mais

c'était sans compter sur l'abnégation des visiteurs qui ont égalisé par Zouari dans le temps additionnel sur penalty.

Résultats complets et classement

| | |
|-----------------------------|-----|
| A. Bousaâda - US Chaouia | 1-0 |
| O. Médéa - MC Saïda | 1-2 |
| USMM Hadjout-RC Relizane | 1-0 |
| USM Blida - CRB Aïn Fekroun | 1-1 |
| DRB Tadjenanet - JS Béjaïa | 0-2 |
| AB Merouana - ESM Koléa | 1-1 |
| CA Batna - AS Khroub | 0-0 |
| CABB Arréridj - WA Tlemcen | 2-1 |

| Classement | Pts | J |
|--------------------|-----|---|
| 1-A Bousaâda | 10 | 4 |
| 2-JSM Béjaïa | 9 | 4 |
| -CABB Arréridj | 9 | 4 |
| 4- CRB Aïn Fekroun | 8 | 4 |
| 5- O. Médéa | 7 | 4 |
| - RC Relizane | 7 | 4 |
| -MC Saïda | 7 | 4 |
| 8- WA Tlemcen | 5 | 4 |
| - ESM Koléa | 5 | 4 |
| -- CA Batna | 5 | 4 |
| 11-DRB Tadjenanet | 3 | 4 |
| -- US Chaouia | 3 | 4 |
| -- USMM Hadjout | 3 | 4 |
| --USM Blida | 3 | 4 |
| 15-AS Khroub | 2 | 4 |
| 16-AB Merouana | 1 | 4 |

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS/(1^{RE} J)**Résultats et classement**

(GR. CENTRE-OUEST)

| | |
|-----------------------------------|-----|
| RB Ain El H'djar - WAB Tissemsilt | 1-0 |
| ARB Ghris - CRB Aïn Ouessara | 1-0 |
| ORBO Fodda - ESB Dahmouni | 1-0 |
| FCB Frenda - CR Beni Tour | 0-1 |
| CRB Boukadir - ATH Messaoud | 0-0 |
| SC Aïn Defla - IR Ouled Nail | 1-0 |
| USB Tissemsilt - AB Mouzaia | 4-2 |

(GR. CENTRE-EST)

| | |
|-----------------------------|-----|
| OM Ruisseau - IRB Berhoun | 1-1 |
| CA Kouba - FC Bir El Arch | 1-1 |
| MB Rouissat - NRB Achir | 0-1 |
| RC Bougaâ - CRB Aïn Djasser | 0-0 |
| ES El Ghazlane - USM Sétif | 2-1 |
| CRBO Djellal - RC Boumerdes | 1-2 |
| AS Bordj Ghedir - JS Azazga | 2-1 |
| WO Rouiba - USB Douala | 1-1 |

(GR. OUEST)

| | |
|------------------------------|-----|
| SC Mécheria - ZSA Témouchent | 2-1 |
| ASB Maghnia- CRB Bougrob | 2-1 |
| JSE Abdelkader - MBS Chahmi | 1-0 |
| USM Oran - NRB Béthioua | 3-1 |
| CRB Hennaya - US Hassi R'mel | 2-0 |
| JS Sig - IRB Maghnia | 1-1 |
| JS Guir Abadla - CRB Sfisef | 1-0 |
| CR Témouchent - HB El Bordj | 1-0 |

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (4^e JOURNÉE- MATCH AVANCÉ) Victoire de l'USM Harrach devant le MC Oran (2-0)

(20) et Abid (66).

USM Harrach - MC Oran 2-0
CS Constantine - MCE Eulma 2-2

Déjà joué :
ES Sétif - NA Hussein Dey 1-1

CAN (ORGANISATION)

Cameroun (2019), Côte d'Ivoire (2021) et Guinée (2023) désignés pays-hôtes

L'USM Harrach s'est imposée devant le MC Oran sur le score de (2-0), mi-temps (1-0) en match avancé de la 4^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé vendredi au stade du 1^{er} Novembre de Mohammadia (Alger). Les buts de Mazari

l'USM ont été inscrits par Mazari

Le Cameroun (2019), la Côte d'Ivoire (2021) et la Guinée (2023) ont été désignés pays-hôtes des trois Championnats d'Afrique des nations par la Confédération africaine (CAF), samedi à Addis Abeba.

C'est le président de la CAF Issa Hayatou qui a annoncé la nouvelle au siège de l'Union africaine dans la capitale éthiopienne. L'Algérie et la Zambie étaient les autres candidats à ces trois éditions de la CAN.

L'Algérie n'a plus organisé la CAN, depuis l'édition de 1990, qu'elle avait remportée, alors que la Zambie, vainqueur de l'édition de 2012, n'a jamais organisé. La prochaine coupe d'Afrique des nations aura lieu au Maroc du 17 janvier au 8 février 2015.

L'édition suivante (CAN-2017), n'a pas encore été réattribuée, après le désistement de la Libye. Le nouveau pays hôte sera annoncé «au cours de l'année 2015» selon la CAF. Les candidatures doivent être déposées avant le 30 septembre.

Femme au Foyer
Garde enfants au 59, chemin Pouyanne (Tagarins) - Alger
Tél. : 0556.66.30.04

CABBA 2 - WAT 1 Le CABBA domine

Mouad B.

FICHE TECHNIQUE :

- Date : Vendredi 19 SEPTEMBRE 2014

- Stade : 20 Août 1955 (Bordj Bou Arréridj).

- Arbitres : Abid, Bittam et Boulefafel

- Buts :

CABBA : Zerguine 52' et 73'

WAT : El Hadi Adel (72')

- **Cartons rouges** : CABBA Hamdache (7') et Naïli (90+3)

WAT : Belaïbi(24') Boukhari (50')

* **CABBA** : Naïli, Messaoudi, Goumidi, Attafan (Benhemine 80'), Hamdache, Bekakchi, Selama, Djerrar, Zerguine, Aribi (Mebarek 80') Rabbi (Boullihi 80').

Entraîneur : Mohamed Mihoubi.

* **WAT** : Moudjed, Kada Benyacine, Abdellaoui, Aoumeur, Slimi, Belarbi (El Hadi Adel 46'), Boukhari (Rachedi 61'), Zanasni Chaouï (Betaouaf 80'), Boussaid et Belahouel.

Entraîneur : Beloumi.

Un doublé de Zerguine a permis au CABBA de dominer le WAT (2-1), vendredi à Bordj Bou Arréridj, dans le cadre de la 4^e journée du championnat national L2. Le CABBA qui veut bien défendre sa place, compte négocier match par match. Il en a les moyens techniques mais aussi psychologiques, maintenant qu'il a remporté le ce match qu'il ne fallait surtout pas perdre et qui reste sur une série de victoires à l'exception du faux pas enregistré à Bejaïa (4-1).

Dès l'entame de la partie, les visiteurs ont donné le temps et ont inquiété les Bordjiens à plusieurs reprises. Juste après l'expulsion de Hamdache à la 32^e minute, l'entraîneur du CABBA Mihoubi, change de tactique pour combler le vide. Cette opération a été très bénéfique. Les Jaunes et Noir réussissent à changer la donne et dominent sur tous les plans.

Après la pause, et suite à une série d'occasions ratées, Zerguine arrive à la cage de Moudjed et inscrit le premier but (1-0, 52'). Les visiteurs ne baissent pas les bras et réussissent à égaliser à l'aide du remplaçant El Hadi Adel (1-1, 72'). Mais une minute après, Zerguine redonne l'avantage aux Bordjiens (2-1, 73').

Le juge de touche Bittam crée l'événement



A la 25^e minute, le juge de touche Bittam s'est avancé du centre du terrain où se trouve l'arbitre central, enlève son maillot dépose le drapeau et quitte le terrain. Sur son pull blanc, le juge de touche a écrit la phrase suivante : «KERBADJ ET HAMMOUM, UNE HISTOIRE D'UN JEU MANIPULÉ». L'arbitre international reproche à ses deux responsables de l'avoir accusé de corruption à la veille de la finale de la super coupe, de pression avant la rencontre de la demi-finale de la coupe d'Algérie en défaveur de la JSK et de ne pas être convié à une rencontre internationale des arbitres.

LIGUE 2 FRANÇAISE

Idriss Saâdi meilleur buteur avec six réalisations en sept matches

L'attaquant algérien de Clermont Foot 63, Idriss Saâdi, a conforté vendredi soir à Crétteil son classement à la tête des meilleurs buteurs du championnat de France de Ligue 2 en inscrivant un doublé qui a porté son capital personnel à six buts, en sept matches.

L'ancien stéphanois avait donné l'avantage aux siens à la 42^e avant de revenir à la charge à la 83^e pour arracher l'égalisation (2-2), puisque entretemps, l'équipe locale avait égalisé par Andriatima (63^e) avant de prendre l'avantage au score par l'inusité Piquionne (69^e).

Un assez bon résultat pour les Clermontois, obtenu en déplacement, et qui permet aux coéquipiers de Saâdi de s'éloigner de la zone rouge (17^e sur un total de 20 clubs, avec six points). Crétteil, quant à elle, reste 11^e, avec huit points, malgré ce semi échec à domicile.

Au cours de la précédente journée (ndlr, la 6^e), Saâdi (22 ans) était déjà entré dans l'histoire de Clermont Foot 63, en étant l'auteur du 500^e but du club en Ligue 2.

«Le Taureau», comme le surnomment ses coéquipiers, a inscrit également un but en coupe de la Ligue, offrant au passage deux passes décisives à ses coéquipiers. Des statistiques qui font de lui un des joueurs les plus en forme de la Ligue 2 française en ce début de saison.

EQUIPE MAURITANIENNE DE FOOTBALL

Alain Michel (ex-JS Saoura) candidat au poste de sélectionneur

L'ancien entraîneur français de la JS Saoura (Ligue 1 algérienne de football) Alain Michel, a postulé pour le poste de sélectionneur de l'équipe mauritanienne de football, en remplacement de son compatriote Patrice Neveu, parti en juin dernier, rapporte samedi le site spécialisé mauritanie-football.com.

Ayant quitté la formation de la JSS à l'issue de la deuxième journée face au MO Béjaïa (1-1), Alain Michel est pressenti à ce poste au même titre que d'autres techniciens français à l'image de Manuel Amoros, Roger Lemerre, Sébastien Desabre ou encore Didier Six, précise la même source.

Le nom du futur sélectionneur des «Mourabitounes» sera annoncé avant le début de la semaine prochaine.

En attendant le choix de la Fédération mauritanienne de football (FFRM), c'est Moustapha Sall qui assure l'intérim à la tête de la sélection. Il conduira le prochain match contre le Maroc, le 11 octobre prochain.

La Mauritanie s'est fait éliminer au 2^e tour qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, par l'Ouganda en concédant deux défaites (aller 2-0, retour 1-0).

APS

LIGUE 1

Réunion entre le sélectionneur national et les techniciens de l'élite

Said Ben

Comme prévu, c'est en principe, aujourd'hui, à partir de 10 heures que le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, tiendra une réunion de concertation avec les entraîneurs de la Ligue 1 algérienne, au Centre technique national de Sidi-

Moussa.

Après 9 jours de repos en France juste après le dernier match des Verts contre le Mali (1-0), pour le compte de la 2^e journée du groupe «B» des éliminatoires de la CAN-2015 prévue au Maroc, le sélectionneur des Verts est rentré en Algérie pour d'abord se réunir, aujourd'hui, avec les techniciens de l'élite et pour assurer le lendemain, le premier stage des joueurs locaux.

Et justement, c'est à propos de ces joueurs locaux que le coach des Verts voudrait bien discuter avec leurs entraîneurs respectifs.

Il est évident qu'entre techniciens on s'entendra bien. Gourcuff tentera donc de nouer de très bonnes relations avec les coaches des clubs de Ligue 1 pour s'entraider et former une grande sélection algérienne bien élargie pour que les différents staffs techniques puissent compter sur des joueurs ainsi choisis par une majorité de coaches.

Plus les avis sont nombreux, plus



le choix est meilleur, c'est élémentaire.

Cette rencontre faut-il bien le préciser est destinée essentiellement aux entraîneurs en chef de l'élite du football national, puisque les entraîneurs adjoints et les drivers des autres Divisions, Ligue 2 professionnelle y compris, ne seront pas concernés.

Il est utile de rappeler que cette rencontre entre le sélectionneur national et les techniciens de l'élite du football algérien a été précédée par d'autres réunions de «coordination et de concertation» entre les présidents de clubs et le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed

Raouraoua.

Cette rencontre a été organisée le 8 septembre dernier et une autre est prévue d'ici le prochain mois.

Enfin, il faut bien rappeler également que lorsque Saâdane avait fait appel aux coaches des clubs algériens pour une réunion, peu de techniciens ont répondu favorablement.

Et c'est une des raisons qui pousse à insister sur la nécessité de répondre à cet appel de la part de nos techniciens pour aider justement le staff technique des Verts parce qu'il y va de la représentativité du pays....

S. B.

SERIE A ITALIENNE DE FOOTBALL

Mesbah : «A Parme, je n'ai pas trouvé de l'aide»

Le défenseur international algérien, Djamel Mesbah, a expliqué samedi son choix pour la Sampdoria de Gênes (Serie A italienne), qu'il a rejoint «après une mauvaise expérience» avec le FC Parme.

«Après un passage raté à Parme, je pense que j'avais besoin de changer d'air et opter pour une équipe qui me permettrait de relancer ma carrière et m'épanouir, chose que j'ai trouvé ici à Gênes», a affirmé le joueur algérien, cité par le site spécialisé Tuttomercato. Mesbah (29 ans) s'est engagé

avec la «Samp» dans les dernières heures du marché des transferts, pour un contrat de trois ans. «A Parme, quand les choses ne marchaient pas, les accusés étaient toujours les joueurs. Je n'ai pas trouvé de l'aide dans cette équipe», a-t-il ajouté.

Convoqué pour la première fois pour le week-end dernier, lors de la réception du Torino (2-0), Mesbah s'est contenté du banc des remplaçants, et devra patienter avant d'effectuer son baptême du feu avec l'équipe, dirigée par le technicien serbe Sinisa Mihajlovic.

Mesbah avait pris part aux deux premiers matches de l'Algérie, dans les qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, face respectivement à l'Ethiopie à Addis-Abeba (2-1) et au Mali à Blida (1-0).



LIGUE 1 FRANÇAISE (6^e J.)

Walid Mesloub revient parmi les 18 du FC Lorient

L'international algérien du FC Lorient, Walid Mesloub, non retenu la semaine dernière parmi le groupe ayant effectué le déplacement à Montpellier (1-0), a fait son retour parmi les 18, ce week-end, en prévision de la réception du Stade de Reims pour le compte de la 6^e journée de la Ligue 1 française.

L'autre international algérien des «Merlus», Mehdi Mostafa, a été également convoqué pour cette rencontre, comptant pour la 6^e journée de Ligue 1 française



et pendant laquelle l'un comme l'autre pourraient croiser, en cas de titularisation, un autre Algérien. Il s'agit de Aissa Mandi, le défenseur latéral du Stade de Reims, également convoqué pour cette rencontre, suivant la liste dévoilée vendredi soir par le coach Jean-Luc Vasseur.

Avant cette 6^e journée, Lorient est 8^e du classement avec sept points, tandis que le Stade de Reims est le 1^{er} club relégable (ndlr, 18^e) avec quatre points.

SILVA : «NOUS DEVONS GAGNER DIMANCHE»

"Ils sont premiers au classement et ont plus de points que nous. Nous ne pouvons pas perdre dimanche et laisser l'écart se creuser. C'est donc un match très important. C'est assez tôt à ce stade de la saison, il y a encore un long chemin à parcourir en Premier League et tout peut arriver. Mais oui, nous devons gagner dimanche parce qu'autrement l'écart va commencer à devenir trop important."



ISCO plaît à Arsenal et Liverpool



Selon les informations du Daily Express, le milieu de terrain du Real Madrid, Isco (22 ans, sous contrat jusqu'en juin 2018), pourrait faire parler de lui lors du prochain mercato hivernal. Très peu utilisé par Carlo Ancelotti depuis le début de saison, l'international Espagnol serait déjà dans le viseur de Liverpool et d'Arsenal. Les deux clubs de Premier League seraient prêts à formuler des offres pour cet hiver. Reste à savoir si le club Espagnol sera vendeur ou préteur d'ici là, même si Isco continu à cirer le banc...

OZIL le fantôme d'Arsenal

Si Arsenal semble avoir du mal à gagner depuis le début de la saison (une victoire pour trois nuls), Mesut Özil semble lui connaître des difficultés -tout comme l'an dernier- à retrouver de sa superbe. Samedi, face à Aston Villa pour le compte de la cinquième journée, Arsenal tentera d'engranger des points, tout comme l'international allemand sur un point de vue personnel. Le réveil des Gunners passera-t-il par celui de son milieu offensif ?

Mesut Özil est dans la tourmente, c'est un fait. Arrivé du côté de Londres le 2 septembre 2013, l'international allemand peine à retrouver son niveau de jeu du temps du Real Madrid. Beaucoup critiqué la saison dernière, le joueur de 25 ans a commencé ce nouvel exercice de la même manière. Positionné sur le flanc gauche de l'attaque d'Arsenal, Mesut Özil peine à trouver ses marques, lui qui préférerait évoluer en tant que numéro 10. Face à cette irrégularité et ce manque de confiance apparent, Arsène Wenger s'est exprimé en conférence de presse, ce vendredi, à la veille du déplacement à Aston Villa pour le compte de la cinquième journée de Premier League.



Pour lui, l'Allemagne est simplement dans une mauvaise phase : «Les fans devraient seulement le soutenir. Je comprends que vous souhaitez que les meilleurs joueurs fassent la différence à chaque match, mais nous passons tous par des moments où nous sommes un peu moins bons» avant d'ajouter : «Tout le monde juge les joueurs sur un match, mais ce sont des hommes qui ont des hauts et des bas. Les critiques sont injustes».

TEVEZ DE RETOUR EN SÉLECTION



Alors qu'il avait annoncé la fin de sa carrière internationale, l'attaquant argentin de la Juventus de Turin, Carlos Tévez, pourrait revenir sur sa décision d'arrêter de jouer pour la sélection albiceleste.

Selon Ignacio Berzuk, journaliste à OLÉ, média argentin, la nomination au poste de sélectionneur de l'Argentine de Tata Martino, pourrait faire changer d'avoir Carlos Té-

vez : "il y a trois choses qui redonnent espoir à l'Argentin quant à un retour de Tévez en sélection. La première : Tata Martino commence un nouveau cycle et a indiqué qu'aucun joueur n'était à priori exclu. Il s'agit d'un élément important. La deuxième : Carlos Tévez a été photographié récemment avec Lionel Messi, ce qui peut signifier qu'il y a un lien entre eux.

Mandzukic bientôt de retour



Mario Mandzukic, l'attaquant croate de l'Atletico Madrid, reprendra la compétition dans une dizaine de jours. Mario Mandzukic, le nouvel avant-centre vedette de l'Atletico Madrid, a été récemment victime d'une fracture de nez. Opéré jeudi, le Bavarois va maintenant observer une période d'arrêt. D'après ce que révèle son club aujourd'hui, la période en question ne dépassera pas les dix jours. S'il va certainement manquer les rencontres de championnat face au Celta Vigo et Almeria, l'international croate sera probablement de retour pour le choc de la 2^e journée de la Ligue des Champions face à la Juventus. Le come-back s'effectuera cependant avec un masque de protection.

Van Buyten, le retour

Trois semaines après avoir annoncé la fin de sa carrière, le défenseur belge Daniel Van Buyten, 36 ans, pourrait reprendre du service au Bayern Munich. Le club de Bundesliga, en proie à des problèmes en défense centrale après les graves blessures de Javi Martínez et Holger Badstuber, aurait contacté l'ancien défenseur marseillais, libre de s'engager avec n'importe quelle formation et qui a déjà porté les couleurs du

Bayern de 2006 à 2014.